



COMITE DEPARTEMENTAL  
DE NATATION **NORD**

# REGLEMENT GENERAL

## SAISON 2013-2014





**Benjamin MERCIER**  
Président

## REGLEMENT GENERAL SAISON SPORTIVE 2013-2014

Comme chaque année, vous trouverez dans les pages suivantes, le règlement général du Comité Départemental du Nord pour la saison 2013-2014. Depuis l'Assemblée Générale Elective du 12 octobre 2012, à MARCQ-EN-BAROEUL, deux commissions mettent en commun leurs compétences dans le domaine de la natation course : la Commission Technique, présidée par M. Philippe TODOSKOFF, et la Commission Organisation, présidée par Mme Catherine RUSSE. Je ne puis jusqu'à présent que me féliciter de leur bonne entente.

Concernant le programme natation course, et, de façon plus générale, le règlement qui vous est détaillé dans les pages suivantes, outre l'intégration d'une épreuve de « Pass'Compét » (ENF 3) lors de chacune des quatre journées « Avenirs », et de la création d'un Meeting Départemental Open, en lieu et place du Championnat Départemental Eté Open, peu de modifications ont été apportées. On notera néanmoins :

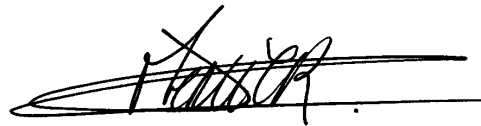
- la volonté d'une certaine « re-dynamisation » du programme, sans vouloir à tout prix le modifier. La Commission Technique Natation Course et la Commission Organisation Natation Course interviendront ensemble lors de la traditionnelle réunion régionale de rentrée (prévue le 28 septembre 2013 à DUNKERQUE), afin de vous apporter tous les éclaircissements nécessaires sur ce « nouveau » calendrier.
- pour aller dans le sens d'une meilleure intégration de toutes nos compétitions (de district et à centre unique), la gestion des compétitions ainsi que les engagements à ces compétitions, se feront désormais directement et uniquement *via* la plate-forme fédérale EXTRANAT.FR. Décidé en cours de saison dernière, ce basculement est définitif.
- l'obligation de la présence d'au moins un officiel par club, même pour les compétitions par district, est depuis la saison dernière la règle, de même que la perception des amendes pour non-présentation d'officiel pour toutes les compétitions, même celles de district. Cela répond au double objectif de permettre à toutes nos compétitions de pouvoir se dérouler sans problème, avec le nombre d'officiels requis, mais aussi, autant que possible, d'inciter les clubs à la formation de nouveaux officiels. **Pour les journées « Avenirs » le club qui engagera des nageurs pour l'épreuve de « Pass'Compét » qui y sera intégrée, devra présenter au moins un évaluateur ENF3.**
- la prise en compte de l'intégration aussi « immédiate » que possible dans le circuit officiel des compétitions des nageurs ayant bénéficié de l'intégration d'épreuves de « Pass'Compét » (ENF 3) dans les journées « Avenirs », ou ayant obtenu l'ENF 3 dans toute autre session officielle, après la 1<sup>ère</sup> Journée « Avenirs » (1<sup>er</sup> décembre 2013), par l'application à ces nageurs ayant obtenu le niveau ENF 3 (et à eux seuls) de droits d'engagements dégressifs.

- le maintien, en natation, de trois « dates de rappel » (Championnat de Nord Open Hiver (23 & 24 novembre 2013), « Meeting Départemental des poussins » (16 mars 2014), et « Meeting Départemental du Nord Open » (14 & 15 juin 2014)), avant lesquelles un rappel des sommes dues sera fait au(x) club(s) concerné(s), avec exclusion des nageurs de ce(s) club(s) des compétitions, stages, rassemblements ou sélections jusqu'à paiement. Malgré les (assez rares malgré tout) erreurs de la part du Comité Départemental, ce système reste nécessaires afin que tous les clubs soient sur un pied d'égalité devant l'application des règles relatives au droits d'engagements.
- plus que jamais, le maintien du « compte de paiement » auprès du Comité Départemental, toujours basé sur une adhésion volontaire des clubs. Les retours nous parvenant des utilisateurs de ce système nous encouragent à persister dans cette voie d'une simplification des petites transactions financières, même si, la procédure de relance en ré-alimentation des compte doit être améliorée de la part du Comité Départemental.

**Enfin, cette saison, comme toutes les saisons précédentes et celles à venir, je maintiendrai le cap d'une politique résolument orientée vers le domaine sportif, dans laquelle le Comité Départemental continuera, lui, à consacrer l'essentiel de ses ressources au bénéfice du plus grand nombre de nos sportifs. Ce fut, et cela restera l'axe prioritaire de la politique que j'ai souhaité impulser à mon arrivée à la tête du Comité Départemental, et dont je ne dévierai point.**

En tout état de cause, comme chaque début de saison, je vous remercie de porter toute l'attention nécessaire à la lecture de ce règlement, et vous souhaite une excellente saison sportive 2013-2014.

Dans l'attente du plaisir de vous retrouver sur les bords des bassins du département et d'ailleurs.



**Benjamin MERCIER**

**Le mot du Président du Comité Départemental du Nord** **Pages 89 & 90**

## **TITRE 1 : GESTION DES COMPETITIONS DE NATATION**

<b>1- Organisation</b>	<b>Pages 93 &amp; 94</b>
1.1 Compétitions de district	Page 93
1.2 Compétitions à centre unique	Pages 93 & 94
<b>2- Engagements</b>	<b>Pages 94</b>
2.1 Obligation de licence	Page 94
2.2 Procédure de transmission des engagements	Page 94
2.3 Montant et paiement des droits d'engagement	Page 94
<b>3- Officiels</b>	<b>Pages 94 à 96</b>
3.1 Compétitions de district	Page 94
3.2 Compétitions à centre unique	Page 95
3.3 Tenue et vestiaire	Page 95 & 85
3.4 Représentation du Comité Départemental	Page 96
<b>4- Transmission des résultat</b>	<b>Page 96</b>

## **TITRE 2 : REGLEMENT FINANCIER DE LA NATATION ET ABONNEMENT DEPARTEMENTAL**

<b>Préambule</b>	<b>Pages 96 &amp; 97</b>
<b>5- Abonnement départemental annuel</b>	<b>Pages 97 &amp; 98</b>
5.1 Montant et perception	Page 97
5.2 Exonération	Pages 97 & 98
<b>6- Amendes</b>	<b>Page 98</b>
<b>7- Paiement des droits d'engagement</b>	<b>Pages 98 &amp; 99</b>
7.1 Solde des dettes en début de saison et dates de rappel	Page 98 & 99
7.2 Exonération	Page 99
7.3 Procédure de paiement des engagements	Page 99
<b>8- Compte de paiement</b>	<b>Pages 100 &amp; 101</b>
8.1 Mise en place	Page 100
8.2 Principe de fonctionnement	Page 100
8.3 Montant initial et seuil de relance par club	Page 101
<b>9- Tarifs saison 2013-2014</b>	<b>Pages 101 à 103</b>
9.1 Abonnement, déplacements, indemnités et amendes	Page 101
9.2 Droits d'engagement	Page 102
9.3 Aide aux clubs	Page 103

## **TITRE 3 : DEPLACEMENTS ET ORGANISATION**

<b>10.1 Autorisation de déplacement</b>	<b>Page 103</b>
<b>10.2 Autorisation d'organisation</b>	<b>Page 103</b>
Formulaire de demande d'autorisation de déplacement	Page 104

**TITRE 4 : RAPPELS ET ADRESSES UTILES**

Rappels et adresses utiles

Page 106

**TITRE 5 : REGROUPEMENTS  
ET STAGES DEPARTEMENTAUX DE NATATION**

Regroupements et stages départementaux de natation

Page 107

**TITRE 6 : TABLEAU RECAPITULATIF  
ET FICHES DETAILLEES DES COMPETITIONS DE NATATION**

<b>Tableau récapitulatif des compétitions de natation</b>	<b>Page 108</b>
1 <sup>ère</sup> Journée d'automne	Page 109
2 <sup>ème</sup> Journée d'automne	Page 110
Championnat du Nord open hiver	Pages 111 à 113
1 <sup>ère</sup> Journée Avenirs	Page 114
1 <sup>ère</sup> Journée Médailles des benjamins	Page 115
Ere journée qualificative	Page 116
2 <sup>ème</sup> Journée Avenirs	Page 117
2 <sup>ème</sup> Journée qualificative	Page 118
2 <sup>ème</sup> Journée Médailles des benjamins	Page 119
Eliminatoires de la Coupe Tristram	Page 120
3 <sup>ème</sup> Journée qualificative	Page 121
Meeting Départemental des poussins	Pages 122 & 123
Finale de la Coupe Tristram	Page 124
3 <sup>ème</sup> Journée Avenirs	Page 125
Meeting Départemental qualificatif	Pages 126 à 128
4 <sup>ème</sup> Journée Avenirs	Page 129
Finale Médailles des benjamins	Page 130
Championnat Open des Maîtres	Pages 131 & 132
Meeting Départemental du Nord Open	Pages 133 à 135

**TITRE 7 : NATATION SYNCHRONISEE**

Natation synchronisée

Page 136

**TITRE 8 : ECOLE DE LA NATATION FRANCAISE  
« PASS'SPORT DE L'EAU »**

Ecole de la Natation Française « Pass'sports » de l'eau

Page 137

**TITRE 9 : WATER-POLO**

Water-polo

Pages 138 &amp; 139

# TITRE 1 : GESTION DES COMPETITIONS DE NATATION

## 1 - ORGANISATION.

Les compétitions doivent être préparées en respectant scrupuleusement le règlement afférent à chacune d'entre elles, et notamment :

- les catégories d'âge
- l'ordre des épreuves

### 1.1 - COMPETITIONS DE DISTRICT.

Lors des compétitions de district, les clubs organisateurs ont la responsabilité de :

- ⇒ la réception des bordereaux d'engagements
- ⇒ la gestion informatique de la compétition
- ⇒ la préparation et l'impression du programme
- ⇒ les fiches de course (fourniture et impression)
- ⇒ la fourniture du personnel nécessaire au bon déroulement de la compétition, à savoir :
  - navette(s)
  - speaker
  - chambre d'appel
  - réception des forfaits
- ⇒ l'envoi des résultats

### 1.2 – COMPETITIONS A CENTRE UNIQUE.

Les compétitions à centre unique sont sous la responsabilité conjointe du Comité Départemental et du club organisateur, avec la répartition des charges ci-dessous.

Le Comité Départemental a la responsabilité de :

- ⇒ la désignation d'un représentant du Comité Directeur
- ⇒ la réception des bordereaux et des droits d'engagements
- ⇒ le chronométrage semi automatique (installation et gestion)
- ⇒ la gestion informatique de la compétition
- ⇒ l'établissement du programme
- ⇒ les fiches de course (fourniture et impression)
- ⇒ les listes de chronométrage
- ⇒ l'envoi et la diffusion des résultats
- ⇒ l'établissement du bilan financier de la compétition

Le club organisateur a la responsabilité de :

- ⇒ la mise à disposition des équipements et l'installation du matériel (piscine, lignes d'eau, chaises, sonorisation...)
- ⇒ l'impression du programme (document à imprimer fourni par le Comité Départemental)
- ⇒ la fourniture du personnel nécessaire au bon déroulement de la compétition, à savoir :

- navette(s)
- speaker
- chambre d'appel
- réception des forfaits

Uniquement pour les compétitions à centre unique, le club organisateur sera exonéré des droits d'engagements et sera dédommagé de 30 € par réunion, montant alloué pour les boissons des officiels (1 boisson par réunion).

## **2 - ENGAGEMENTS.**

### **2.1 – OBLIGATION DE LICENCE.**

Tout nageur participant à une compétition doit avoir sa licence « oblitérée » par le Comité Régional à la date limite d'engagement. Le statut de la licence d'un nageur peut être vérifié en temps réel sur le site de la Fédération Française de Natation ([www.ffnatation.fr](http://www.ffnatation.fr) , rubrique « *Les licences/Extranat.fr* »). **Aucune performance réalisée avant la date d'oblitération ne sera prise en compte.**

### **2.2 –PROCEDURE DE TRANSMISSIONS DES ENGAGEMENTS.**

Les engagements de toutes les compétitions organisées sous l'égide du Comité Départemental Nord, qu'elles soient « à centre unique » ou « de district », se feront uniquement et exclusivement *via* EXTRANAT.FR, à l'exclusion de tout autre moyen. Aussi, il est recommandé aux clubs participants de bien vérifier les dates d'engagements, et de s'y conformer, aucune dérogation n'étant possible.

### **2.3 – MONTANT ET PAIEMENT DES DROITS D'ENGAGEMENT.**

Le montant des droits d'engagement est fixé pour chaque compétition par le Comité Directeur du Comité Départemental et figure sur la fiche propre à chaque compétition dans le présent document. On en trouvera un récapitulatif au paragraphe 9.2.

Uniquement pour les compétitions à centre unique, le club organisateur sera exonéré des droits d'engagement et sera dédommagé de 30 € par réunion, montant alloué pour les boissons des officiels (1 boisson par réunion).

Les modalités de paiement des engagements sont détaillées au paragraphe 7.3. **Merci d'y porter toute l'attention nécessaire.**

## **3 – OFFICIELS.**

Tout officiel participant à une compétition doit avoir sa licence « oblitérée » par la région à la date de cette compétition. Le statut de la licence d'un officiel peut être vérifié en temps réel sur le site de la Fédération Française de Natation ([www.ffnatation.fr](http://www.ffnatation.fr) , rubrique « *Les licences/Extranat.fr* »).

### **3.1 - COMPETITIONS DE DISTRICT.**

Tout club participant à une compétition de district est tenu de présenter le nombre d'officiels déterminé par le Responsable de District lors de la réunion de district début de saison. **Le nombre minimum est d'un (1) officiel par club et par réunion auquel au moins un nageur de ce club serait engagé.**

**Rappel : depuis la saison 2012-2013, l'amende prévue pour non présentation d'officiels (paragraphe 9.1) est et continuera d'être perçue pour chaque officiel manquant.**

Le Responsable du District désigne le Juge Arbitre, à qui il est demandé de noter le manque éventuel d'officiels et les événements non conformes au règlement.

Les officiels en examen ne sont pas comptabilisés dans les officiels représentant leur club, à l'exception des « stagiaires A ».

### **3.2 – COMPETITIONS A CENTRE UNIQUE.**

Sauf dispositions particulières précisées sur le programme de la compétition, pour les compétitions départementales à centre unique, **chaque club participant doit fournir un officiel par réunion pour laquelle ce club compterait au moins six (6) engagements (NB : engagement et pas engagés).** Les clubs pourront consulter sur le site internet du Comité du Nord, le nombre d'officiels qu'ils devront fournir par réunion, fonction de leur nombre d'engagements dans cette réunion. **Il est rappelé que la présentation d'un officiel est basée sur les engagements et non sur les participations effectives le jour de la compétition.** C'est à dire, qu'un club ayant 10 engagements inscrits au programme d'une compétition, dont les nageurs n'en nageraient, au final, que 5 «courses, serait redevable de la présence d'un officiel

**Pour le cas particulier de la finale de la Coupe Tristram, épreuve par équipe, chaque club ayant au moins une équipe engagée devra fournir un (1) officiel pour toute la durée de la finale.**

Dans le cadre des dispositions édictées aux deux alinéas précédents, chaque officiel représentant son club doit donc impérativement s'inscrire sur la feuille de jury afin que son club ne soit pas pénalisé d'une amende pour non présentation d'officiel d'un montant de 30 € (voir Article 6).

Le Responsable du District dans lequel se déroule la compétition à centre unique désigne le Juge Arbitre, à qui il est demandé de noter l'éventuel manque d'officiels ainsi que les événements non conformes au règlement.

Seul le club organisateur d'une compétition à centre unique est dispensé de présenter un officiel. Ceci ne l'empêche toutefois pas de le faire s'il le souhaite.

Les officiels en examen ne sont pas comptabilisés dans les officiels représentant leur club, à l'exception des « stagiaires A ».

### **3.3 – TENUE ET VESTIAIRE.**

Le juge arbitre, le starter et les juges de nage doivent être entièrement vêtus de blanc.



Seule une tenue blanche du haut du corps est exigée pour les autres membres du jury. Toutefois une tenue blanche complète est vivement recommandée.

Dans la mesure du possible, l'organisateur d'une compétition s'efforcera de mettre à disposition des officiels un vestiaire séparé et réservé à leur seul usage.

### **3.4 – REPRESENTATION DU COMITE DEPARTEMENTAL.**

Pour chaque compétition à centre unique, le Comité Directeur du Comité Départemental Nord pourra nommer un de ses membres pour le représenter et superviser le bon déroulement de la compétition. Les attributions de ce représentant ne concernent pas les domaines sportif et règlementaire, qui restent de la compétence exclusive du juge-arbitre.

## **4 – TRANSMISSION DES RESULTATS.**

Le club organisateur de toute compétition qu'elle soit régionale, départementale ou de club, est tenu de transmettre, dans les plus brefs délais, les résultats informatiques aux deux personnes suivantes :

- M. Patrice PAYEN, Responsable de la Commission Informatique Régionale  
Adresse mail : [patrice.payen@wanadoo.fr](mailto:patrice.payen@wanadoo.fr)
- M. Jean-Philippe RETHORE, Responsable de la Commission Informatique Départementale  
Adresse mail : [natation.course@nordnatation-ffn.net](mailto:natation.course@nordnatation-ffn.net)

Par ailleurs, pour le championnat départemental du Nord open des « maîtres », il faudra, en sus des deux personnes précédemment nommées (MM. PAYEN et RETHORE), aussi envoyer les résultats à :

- M. Philippe ROUBLIQUE : [philippe.roubligue@wanadoo.fr](mailto:philippe.roubligue@wanadoo.fr)

Tout club participant à une compétition hors de la région Nord/Pas-de-Calais est tenu de faire parvenir une copie informatique des résultats de ses nageurs à MM. PAYEN et RETHORE.

## **TITRE 2 : REGLEMENT FINANCIER DE LA NATATION, DETTES DES CLUBS ET ABONNEMENT DEPARTEMENTAL ANNUEL**

### **PREAMBULE IMPORTANT !!**

Trop de chèques sont envoyés n'importe où (au Président, à Mme RUSSE, à l'ancien Trésorier, au nouveau Trésorier, à la Maison Départementale des Sports...), et surtout pas à la personne à qui il faudrait les envoyer. Ceci occasionne trop de malentendus, de relances inutiles et multiplie considérablement les risques de perte de courrier.

**Aussi, il est impérativement demandé aux Présidents, Secrétaires, Trésoriers et Correspondants des clubs du Nord de strictement respecter les règles ci-dessous indiquées pour les différents paiements dus au Comité Départemental Nord, à savoir :**

NATURE DU PAIEMENT	A QUI ENVOYER LE CHEQUE ?
→ paiement abonnement annuel	→ Trésorier du Comité Départemental
→ paiement de toute dette réclamée	→ Trésorier du Comité Départemental
→ paiement droits d'engagements (club n'ayant pas souscrit au « compte de paiement »)	→ Trésorier du Comité Départemental
→ paiement des droits d'engagements (club ayant souscrit au « compte de paiement »)	→ Somme déduite de leur « compte de paiement »
→ alimentation du « compte de paiement »	→ Trésorier du Comité Départemental
→ ré-alimentation du « compte de paiement » en cours de saison	→ Trésorier du Comité Départemental

## **5 – ABONNEMENT DEPARTEMENTAL ANNUEL.**

### **5.1 – MONTANT ET PERCEPTION.**

Le paiement d'un abonnement départemental de 100 € (cent euros) est dû par chaque club pour la saison 2013-2014. Cet abonnement sera exigible dès le début de la saison (16 septembre 2013) et fera l'objet de l'envoi en début de saison d'une facture à régler.

**Le paiement de cet abonnement et des dettes dues au titre de la saison précédente (voir article 7-1) est préalable à tout engagement en compétition et/ou participation à un stage ou rassemblement organisé par le Comité Départemental. Autrement dit, aucun engagement émanant d'un club n'étant pas à jour de son abonnement annuel et/ou de ses dettes au titre de la saison précédente ne sera accepté.**

Ne pas être à jour de son abonnement annuel n'empêche toutefois pas un club de prendre part à l'Assemblée Générale annuelle (fixée pour cette saison au samedi 16 novembre 2013, à GRANDE-SYNTHE), à la restriction près que ledit club ne pourra pas participer aux votes.

**Le chèque du paiement de l'abonnement départemental annuel doit être libellé à l'ordre du Comité Départemental Nord de Natation, et exclusivement parvenir au Trésorier du Comité Départemental :**

M. Philippe OLIVIER  
5 Rue René Cloet  
59990 MARESCHEs  
Adresse mail : [valconte1@hotmail.com](mailto:valconte1@hotmail.com)

### **5.2 – EXONERATION.**

Pour les clubs rencontrant un problème de fermeture de piscine pour travaux de longue durée, il est possible de bénéficier d'une exonération de paiement des droits d'engagements (le temps de la durée de cette fermeture) et de l'abonnement départemental annuel (pour une fermeture de la piscine de 8 mois ou plus constatée entre mi-septembre et mi-juillet de la saison en cours).

Pour ce faire, ils doivent présenter une demande écrite au Comité Directeur du Comité Départemental, laquelle sera examinée lors de la réunion la plus proche. Cette demande devra comporter les éléments suivants :

- dates d'indisponibilité de leur piscine, avec motif de la fermeture de l'équipement
- lieu d'entraînement de remplacement pendant le délai de fermeture. Le club qui, n'ayant pas la disponibilité d'une piscine pour travaux, mais bénéficierait d'un équipement de remplacement dont il aurait la jouissance, et pourrait de ce fait organiser des compétitions, pourrait voir cette exonération refusée ou suspendue sur décision du Comité Directeur.
- un engagement de participer aux compétitions départementales. Ainsi un club délaissant une compétition départementale pour participer à un meeting quelconque verrait l'exonération, dont il bénéficie, supprimée pour toute la durée de fermeture de son équipement restant à courir.

## **6 – AMENDES.**

Toutes les amendes sont recouvrées par le Comité Départemental.

**Pour les compétitions à centre unique, ainsi que pour les compétitions par district, la non-présentation du nombre minimum d'officiel(s) requis entraînera la perception d'une amende forfaitaire de 30 € (trente euros) par réunion et par officiel (voir articles 3.1, ainsi que 3.2, 1<sup>er</sup> à 3<sup>ème</sup> alinéas).**

Conformément à une décision du Comité Directeur, aucune amende pour forfait ne sera perçue mais les droits d'engagements des compétiteurs déclarés forfaits ou absents resteront acquis.

## **7 – PAIEMENT DES DROITS D'ENGAGEMENT.**

Il est rappelé qu'un souci de bonne gestion dicte qu'afin de pouvoir engager un (des) nageur(s), et cela tout au long de la saison, un club devrait être à jour de toutes ses dettes, quelles qu'en soit la nature (abonnement départemental annuel, engagements, amendes, frais de stage ...). Il appartient au Comité Directeur de s'assurer de la meilleure application possible de cette règle.

### **7.1 – SOLDE DES DETTES EN DEBUT DE SAISON ET DATES DE RAPPEL.**

**Un rappel des dettes et sommes dues sera systématiquement fait en tout début de saison sportive (16 septembre 2013), auprès de tous les clubs concernés.**

Par ailleurs, le système des trois « dates de rappel » est maintenu, dont le principe consiste à rappeler aux clubs ayant des dettes le nécessaire paiement de celles-ci, avec exclusion des nageurs desdits clubs de toute compétition, rassemblement, stage ou sélection jusqu'au paiement. Ces « dates de rappel » concernent tant le clubs n'ayant pas adhérer au « compte de paiement » (voir article 8), qu'à ceux y ayant souscrit. Le rappel se fera individuellement auprès de chaque club concerné.

Ce rappel sera fait au plus tard 15 jours avant les Championnats de Nord Open Hiver (23 & 24 novembre 2013), le « Meeting Départemental des poussins » (16 mars 2014), et le « Meeting Départemental du Nord Open » (14 & 15 juin 2014)

Si, **au plus tard au début de la première réunion de ces trois compétitions**, les clubs concernés n'ont pas réglé les dettes dues ainsi que les engagements propres à ces trois compétitions, les nageurs de ces clubs ne seront pas autorisés à participer, et ce jusqu'au paiement des sommes dues.

**Tout chèque destiné à régulariser les dettes dues par un club dans le cadre de cette procédure de rappel doit être libellé à l'ordre du Comité Départemental Nord de Natation, et exclusivement parvenir au Trésorier du Comité Départemental :**

M. Philippe OLIVIER  
5 Rue René Cloet  
59990 MARESCHES  
Adresse mail : [valconte1@hotmail.com](mailto:valconte1@hotmail.com)

## **7.2 – EXONERATION.**

Le club organisateur d'une compétition à centre unique sera exonéré des droits d'engagement et sera dédommagé de 30 € par réunion, montant alloué pour les boissons des officiels (1 boisson par réunion).

Les clubs privés de leur piscine peuvent être exonérés de droits d'engagement, aux conditions définies à l'article 5.2.

## **7.3 – PROCEDURE DE PAIEMENT DES ENGAGEMENTS.**

**Pour toutes les compétitions organisées par le Comité Départemental du Nord, et pour tous les clubs**, outre l'envoi informatique des engagements aux personnes concernées (voir paragraphe 2.2), chaque club devra, dans le même temps, obligatoirement faire parvenir un bordereau récapitulatif à la Présidente de la Commission Organisation Natation Course du Comité Départemental.

<b>CHEQUE PAIEMENT DES DROITS D'ENGAGEMENTS</b>	<b>BORDEREAU DE VOS ENGAGEMENTS</b>
M. Philippe OLIVIER 5 Rue René Cloet 59990 MARESCHES Adresse mail : <a href="mailto:valconte1@hotmail.com">valconte1@hotmail.com</a>	Mme Catherine RUSSE 36 rue de Rennes 59200 TOURCOING Adresse mail : <a href="mailto:russe.catherine@orange.fr">russe.catherine@orange.fr</a>

Les clubs volontaires ayant souscrit au principe du « compte de paiement » (voir article 8 suivant), ne devront pas envoyer de chèque pour le paiement de leurs engagements, lequel sera directement retiré sur leur « compte de paiement », mais ne sont pas dispensés de l'envoi du bordereau récapitulatif.

En plus du bordereau récapitulatif, les autres clubs devront envoyer à Mme RUSSE un chèque (libellé à l'Ordre du Comité Départemental de Natation) correspondant au montant desdits engagements.

**En tout état de cause, le montant des engagements dus sera déterminé par le nombre d'engagements, indépendamment des forfaits et/ou absence constatés lors de la compétition.**

## **8 – COMPTE DE PAIEMENT.**

### **8.1 – MISE EN PLACE.**

Afin de simplifier les choses et pour répondre à une demande de certains clubs, le Comité Départemental du Nord met en place un système de « compte de paiement », dont le but est de limiter l'envoi de trop nombreux chèques d'un faible montant.

Pour la saison 2013-2014, l'adhésion à ce système est maintenu sur la base du volontariat des clubs. Aussi, en début de saison, chaque club recevra une note rappelant les paragraphes qui suivent, avec la proposition d'adhésion. Les clubs choisissant d'adhérer à ce système, y seront tenus jusqu'à la fin de la saison en cours.

### **8.2 – PRINCIPE DE FONCTIONNEMENT.**

Chaque club souhaitant adhérer au « compte de paiement » devra, à l'appui de sa demande initiale, joindre un chèque (libellé à l'ordre du Comité du Nord de Natation) d'un montant initial fixé club par club (voir paragraphe 8.3).

Un club pourra toujours adhérer en cours de saison au « compte de paiement », sous réserve d'en faire la demande explicite par écrit (lettre au Trésorier avec copie obligatoire au Secrétaire) et d'envoyer à l'appui de cette demande un chèque du montant initial défini au paragraphe 8.3. Ce montant initial est fixé par le Comité Départemental et peut, pour chaque club, être consulté dans le tableau ci-après (paragraphe 8.3). Ce montant est arrondi à la dizaine d'euros la plus proche, et son montant minimum est fixé à 100 € (cent euros). En tout état de cause, un club peut décider d'alimenter initialement son « compte de paiement » d'une somme supérieure à celle figurant au tableau ci-après (paragraphe 8.3).

Lorsque le solde du compte atteint les 25 % de la somme initiale, le Trésorier (ou le Secrétaire) du Comité Départemental fera une relance auprès du Trésorier du club concerné, afin que le « compte de paiement » soit ré-alimenté par l'envoi d'un chèque au Trésorier.

Chaque fin de saison (et au plus tard début septembre), le remboursement de l'éventuel reliquat créditeur des clubs sera fait par le Trésorier du Comité Départemental.

Le « compte de paiement » est uniquement réservé au paiement des droits d'engagements en compétition et des éventuelles amendes dues suite à ces compétitions. En aucun cas le « compte de paiement » ne peut servir au paiement de l'abonnement départemental annuel, qui doit faire l'objet d'un paiement par chèque séparé.

**Tous les chèques relatifs au fonctionnement de ce « compte de paiement » (paiement initial, réalimentation du compte, paiement de dettes...) doivent être libellés à l'ordre du Comité Départemental Nord de Natation et exclusivement adressés au Trésorier du Comité Départemental :**

**Monsieur Philippe OLIVIER**  
**5 Rue René Cloet**  
**59990 MARESCHEs**  
**Adresse mail : [valconte1@hotmail.com](mailto:valconte1@hotmail.com)**

### **8.3 – MONTANT INITIAL ET SEUIL DE RELANCE PAR CLUB.**

	Montant initial	Seuil de relance		Montant initial	Seuil de relance
S.O. Armentières	400	100	O.S.M.L. Lomme	280	70
C.N. Albatros Aulnoye-Aymeries	180	45	Dauphins Loos-Haubourdin	120	30
Avesnes Natation	140	35	A.S.G.L. Natation Louvroil	140	35
E.N.C. Bray-Dunes	320	80	Marcq Natation	600	150
C.N. Cambrésiens	570	140	U.S. Maubeuge Natation	220	55
S.N. Caudrésiens	240	60	Métropole Nat Synchro	100	25
Hérissou Nage Club Coudekerque	100	25	Mons Aquatic Club	100	25
C. N. Croix	380	95	C.N. Orchies	100	25
Denain Natation Porte du Hainaut	520	130	O.C.N.S. Quiévrechain	100	25
S.C.L. Denain - Porte du Hainaut	100	25	Ronchin Olympique Club	520	130
F.N.C. Douai	100	25	U.S. Roncq Natation	100	25
Dunkerque Natation	840	210	Roubaix Natation	680	170
C.N. Fourmies	100	25	St-Amand Natation Porte du Hainaut	680	170
O.G.S. Natation & Water-polo	100	25	U.S. Saint-André	520	130
Gravelines Natation	620	155	Saint-Pol Natation	660	165
C.N. Halluinois	380	965	Marsouins Saint-Saulve	260	65
Hippocampes Hautmontois	460	115	Seclin Natation	560	140
Ballets Aquatiques Hellemmois	100	25	Cercle Nautique Somain	240	60
Aqua Club Hornaing	100	25	E.N. Tourcoing Lille Métropole	340	85
N.S.H. Jeumont	260	65	Le Squale Trithois	180	45
U.S. Leffrinckoucke Natation	100	25	P.C. Valenciennes Anzin	260	65
Enfants Neptune Lille Métropole	100	25	A.Villeneuve d'Ascq N.	660	165
Lille Métropole Natation	120	30	Dauphins Wattrelosiens	280	95
Lille Université Club Natation	940	235	Weppes Natation	100	25

## **9 – TARIFS SAISON 2013-2014.**

### **9.1 – ABONNEMENT, DEPLACEMENTS, INDEMNITES Et AMENDES.**

OBJET	Montant	Article	OBSERVATION
Abonnement départemental	100 €	Art. 5.1	<i>Paiement annuel sur facture, à partir du 16 septembre 2012</i>
Amende pour manque d'officiel <b>(TOUTE COMPETITION)</b>	30 €	Art 3.1 & 3.2	<i>30 € par officiel manquant et par réunion. <b>Pour toutes les compétitions, même celles de district.</b></i>
Indemnité de boissons	30 €	Art. 2.3 2 <sup>ème</sup> ali. Art. 7.2.	<i>30 € par réunion : dédommagement alloué à l'organisateur d'une compétition à centre unique pour la fourniture des boissons des officiels.</i>
Indemnité kilométrique	0,35 €		<i>Le calcul du kilométrage se fait de l'adresse du bénéficiaire au lieu de convocation, suivant Mappy ou ViaMichelin</i>
Remboursement minimum du déplacement du juge-arbitre	16,50€		<i>Remboursement pour un kilométrage inférieur ou égal à 47 kilomètres Aller-Retour</i>
Forfait réunion membre du Comité Directeur	10 €		<i>Remboursement pour un kilométrage inférieur ou égal à 28 kilomètres Aller-Retour</i>

## 9.2 – DROITS D'ENGAGEMENT.

COMPETITION	Montant	OBSERVATION
1 <sup>ère</sup> et 2 <sup>ème</sup> Journée d'automne	1,50 €	1,50 € par engagement
Championnats du Nord Hiver	4 & 5 €	4 € par engagement 5€ par relais
1 <sup>ère</sup> , 2 <sup>ème</sup> , 3 <sup>ème</sup> & 4 <sup>ème</sup> Journées Avenirs pour les nageurs déjà titulaires de l'ENF 3	10 €	10 € par nageur pour l'ensemble des journées, quel que soit le nombre de journées auquel le nageur participe
2 <sup>ème</sup> , 3 <sup>ème</sup> & 4 <sup>ème</sup> Journées Avenirs pour les « nageurs ENF » 2013-2014 (*)	7 €	7 € par nageur pour les 3 journées, quel que soit le nombre de journées auquel le nageur participe (1, 2 ou 3)
3 <sup>ème</sup> & 4 <sup>ème</sup> Journées Avenirs pour les « nageurs ENF » 2013-2014 (*)	5 €	5 € par nageur pour les 2 journées, quel que soit le nombre de journées auquel le nageur participe (1 ou 2)
4 <sup>ème</sup> Journées Avenirs pour les « nageurs ENF » 2013-2014 (*)	3 €	3 € par nageur pour cette dernière journée
Médailles des Benjamins	6 €	6 € par nageur et par journée (Finale : gratuit)
Journées Qualificatives	1,50 €	1,50 € par engagement
Meeting des Poussins	2 €	2 € par engagement
Eliminatoires Coupe Tristram	6 €	6 € par équipe (Finale : gratuit)
Meeting Départemental Qualificatif	3 €	3 € par engagement
Championnat du Nord Open des Maîtres	3 €	3 € par engagement
Meeting Départemental du Nord Open	6 & 10 €	6 € par engagement 10 € par relais

### **(\*) DEFINITION DU « NAGEUR ENF » 2013-2014 :**

Afin de faciliter l'entrée en compétition des jeunes nageurs, le Comité Départemental proposera à chaque « Journée Avenirs » une épreuve de « Pass'Compét » (ENF 3). L'inscription à cette seule épreuve d'ENF 3 sera, bien évidemment, gratuite.

Une fois le « Pass'Compét » (ENF 3) obtenu, tout nageur sera alors libre de s'engager dans les épreuves de son choix et de sa catégorie d'âge. Pour les « Avenirs » notamment, où il existait jusqu'à présent un droit d'engagement unique qu'un nageur participe à une, deux, trois ou quatre journée, un tarif dégressif sera consenti uniquement aux « nageurs ENF » 2013-2014, et uniquement pour cette saison 2013-2014.

Bien sur, tout nageur ayant validé son niveau ENF 3 en cours de saison dans une session officielle autre que celle organisée dans le cadre des journées « Avenirs » bénéficiera aussi de ce tarifs dégressif, uniquement si cette validation a été effectuée après la date de la 1<sup>ère</sup> Journée « Avenirs » (1<sup>er</sup> décembre 2013).

Les nageurs passant le « Pass'Compét » (ENF 3) ou l'ayant obtenu lors d'une des « Journée Avenirs » de la saison 2013-2014, sont nommés dans le présent règlement « nageurs ENF » 2013-2014.

### **9.3 – AIDE AUX CLUBS.**

Outre une aide pour l'accès au haut niveau, dont les modalités sont, chaque saison, définies en cours de saison par le Comité Directeur, le Comité Départemental attribuera aux clubs une participation de 100€ pour chaque nageur qui participera à la Finale Nationale du Natathlon (Trophée Lucien ZINS).

## **TITRE 3 : DEPLACEMENTS ET ORGANISATION**

### **10.1 – AUTORISATION DE DEPLACEMENT.**

Il est rappelé ici que, **pour des raisons impérieuses de maintien de la couverture de l'assurance liée à votre licence notamment, tout club se déplaçant lors d'une compétition ne figurant pas au calendrier officiel (départemental, régional et/ou fédéral) doit IMPERATIVEMENT faire une demande d'autorisation de déplacement préalablement à ce déplacement.**

Cette demande concerne une équipe de natation ou un nageur(euse), une équipe de water-polo ou une équipe de natation synchronisée ou une nageuse, participant à toute compétition, meeting, challenge, coupe de la ville, tournoi ou match amical... que ce soit dans le Nord, en France ou à l'étranger.

**Cette demande préalable doit être rédigée sur le formulaire que vous trouverez ci-après et envoyée suffisamment tôt (+/- 1 mois avant) par courrier postal à l'attention de :**

**M. Benjamin MERCIER**  
Président du Comité Départemental Nord de Natation  
13, Les Bruyères  
59510 FOREST-SUR-MARQUE

**ou par mail :** [benjaminmercier@free.fr](mailto:benjaminmercier@free.fr)

Après validation par ses soins, le Président du Comité Départemental fera suivre la demande au Comité Régional. **Aussi, il est inutile d'envoyer votre demande d'autorisation de déplacement directement ou conjointement au Comité Régional.**

### **10.2 – AUTORISATION D'ORGANISATION.**

De la même manière, **toute organisation par un club d'une compétition, d'un meeting, d'un challenge, d'une coupe de la ville, d'un tournoi ou d'un match amical..., ne figurant pas au calendrier officiel (départemental, régional ou fédéral), doit IMPERATIVEMENT faire l'objet d'une demande d'autorisation DIRECTEMENT AUPRES DU COMITE REGIONAL sur le formulaire que vous trouverez ci-après, et envoyée suffisamment tôt (au plus tard 1 mois avant) à :**

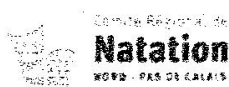
**Comité Régional Nord/Pas-de-Calais de Natation**  
Château Vanderhaegen  
72, Rue Nationale

**59700 MARCQ-EN-BAROEUL**

**ou par mail :** [comite-regional-natation-npdc@wanadoo.fr](mailto:comite-regional-natation-npdc@wanadoo.fr)



# FORMULAIRE DE DEMANDE D'AUTORISATION DE DEPLACEMENT



**COMITE REGIONAL NORD PAS DE CALAIS DE NATATION**  
**Château Vanderhaegen**  
**72, rue Nationale**  
**59 700 MARCQ EN BAROEUL**

**Nom et Adresse du Club**

.....  
.....  
.....

## **DEMANDE D'AUTORISATION DE DEPLACEMENT**

Le club de

sollicite l'autorisation de se déplacer sur la compétition suivante :

.....

Nous nous engageons à nous soumettre aux règlements de la Fédération Française de Natation qui régissent le Sport Amateur de la Natation lors de la réunion citée ci-dessus.

Nous certifions que les Sociétaires de ce Club sont amateurs au sens des règlements de la F.I.N.A.

Signature du Président du Club et tampon

### **Avis du Comité Départemental**

Autorise

N'autorise pas

Signature

### **Avis du Comité Régional**

Autorise

N'autorise pas

Signature

Marcq en Baroeul le \_\_\_\_\_,

**Le Secrétaire Général,**

Signature

# FORMULAIRE DE DEMANDE D'AUTORISATION D'ORGANISATION



**COMITE REGIONAL NORD PAS DE CALAIS DE NATATION**  
**Château Vanderhaegen**  
**72, rue Nationale**  
**59 700 MARCQ EN BAROEUL**

## **DEMANDE D'AUTORISATION D'ORGANISATION**

Le club de

sollicite l'autorisation d'organiser la compétition suivante :

.....

Nous nous engageons à nous soumettre aux règlements de la Fédération Française de Natation qui régissent le Sport Amateur de la Natation lors de la réunion citée ci-dessus.

Nous certifions que les Sociétaires de ce Club sont amateurs au sens des règlements de la F.I.N.A.

Signature du Président du Club et tampon

### **Avis du Comité Régional**

Autorise

N'autorise pas

Signature

**Marcq en Baroeul le**

**Le Secrétaire Général,**

Signature

## TITRE 4 : RAPPELS ET ADRESSES UTILES

**SITE DEPARTEMENTAL :** [www.nordnatation-ffn.net](http://www.nordnatation-ffn.net)

### **ENVOI DES ENGAGEMENTS :**

*Les fichiers informatiques doivent être transmis via Extranat.fr*

*Un bordereau récapitulatif doit OBLIGATOIREMENT être envoyé à :*

Mme Catherine RUSSE  
36 Rue de Rennes  
59200 TOURCOING  
[russe.catherine@orange.fr](mailto:russe.catherine@orange.fr)

### **PAIEMENT DES ENGAGEMENTS :**

- par déduction de leur montant du « compte de paiement », pour les clubs ayant souscrit à ce système
- par chèque accompagnant l'envoi obligatoire du bordereau récapitulatif à Mme RUSSE

### **ENVOI DES RESULTATS :**

Tous les résultats des compétitions (à centre unique, de district, de club ou compétition extérieure à la région) doivent être envoyés sous forme informatique à :

- M. Patrice PAYEN (Adresse mail : [patrice.payen@wanadoo.fr](mailto:patrice.payen@wanadoo.fr) )
- M. Jean-Philippe RETHORE (Adresse mail : [natation.course@nordnatation-ffn.net](mailto:natation.course@nordnatation-ffn.net))

Par ailleurs, pour le championnat départemental du Nord open des « maîtres », il faudra, en sus des deux personnes précédemment nommées (MM. PAYEN et RETHORE), aussi envoyer les résultats à :

- M. Philippe ROUBLIQUE : [philippe.roublique@wanadoo.fr](mailto:philippe.roublique@wanadoo.fr)

### **ABONNEMENT DEPARTEMENTAL ANNUEL :**

A payer par chèque libellé à l'ordre du Comité Départemental Nord de Natation et à faire parvenir directement et seulement au Trésorier, M. Philippe OLIVIER.

### **ADRESSES :**

#### **Président.**

Benjamin MERCIER  
13, Les Bruyères  
59510 FOREST-SUR-MARQUE  
[benjaminmercier@free.fr](mailto:benjaminmercier@free.fr)

#### **Trésorier**

Philippe OLIVIER  
5 Rue René Cloet  
59990 MARESCHE  
[valconte1@hotmail.fr](mailto:valconte1@hotmail.fr)

#### **Secrétaire**

Christophe VANHEMS  
100 Rue des bleuets  
59240 DUNKERQUE  
[christophe.vanhems@wanadoo.fr](mailto:christophe.vanhems@wanadoo.fr)  
06-09-80-14-80

## **TITRE 5 : REGROUPEMENTS ET STAGES DEPARTEMENTAUX DE NATATION**

### **PREMIER REGROUPEMENT**

Date : du samedi 15 au dimanche 16 février 2014

Lieu : à déterminer

Catégories d'âge : benjamins et benjamines

Modalité de sélection : sont retenus les 20 premiers garçons et les 20 premières filles, au total des points du 400 mètres NL et du 200 mètres 4 nages, sur les deux saisons à l'issue de la 1<sup>ère</sup> journée des « Médailles des Benjamins » du 15 décembre 2013.

---

### **SECOND REGROUPEMENT**

Date : du samedi 12 au dimanche 13 avril 2014

Lieu : à déterminer

Catégories d'âge : poussins et poussines

Modalité de sélection : sont retenus les 20 premiers garçons et les 20 premières filles, au total des points du 200 mètres NL, du 100 mètres 4 nages et du 50 mètres NL, à l'issue du Meeting des ,Poussins du 16 mars 2014

---

### **STAGE DE LA SELECTION DEPARTEMENTALE**

Date : du lundi 21 avril au vendredi 26 avril 2014

Lieu : à déterminer

Catégories d'âge : benjamins et benjamines

Modalité de sélection : sont présélectionnés les 12 premiers garçons et les 12 premières filles au classement effectué par addition des points du 400 mètres NL et du 200 mètres 4 nages (performances de la saison 2013-2014 uniquement), plus, éventuellement, les 3 garçons et les 3 filles qui seraient susceptibles d'incorporer les équipes, mais non classés dans les 12 « présélectionnés », à l'issue de la période allant du 16 septembre 2012 au 2 mars 2014, soit 30 nageurs sélectionnables (15 garçons + 15 filles).

Nota important : en cas de participation insuffisante, Le Comité Départemental se réserve le droit d'annuler ce stage

---

### **COUPE DE FRANCE DES DEPARTEMENTS**

Date : samedi 5 et dimanche 6 juillet 2014

Lieu : SAINT-DIZIER

Catégories d'âge : benjamins et benjamines

Modalité de sélection : la sélection définitive de l'équipe Départementale se fera sur la période du 16 septembre 2013 au 1 juin 2014, à partir des critères retenus pour la sélection départementale mais en tenant compte évidemment en priorité des performances individuelles (de tous les nageurs présélectionnés ou non) enregistrées du 16 septembre 2013 au 1<sup>er</sup> juin 2014 dans les épreuves constituant le programme de cette Coupe de France. Deux nageurs et deux nageuses représenteront le Comité Départemental Nord dans chaque épreuve : 100 mètres NL, 100 mètres Dos, 100 mètres Brasse, 100 mètres papillon et 200 mètres 4 nages. Deux nageurs et deux nageuses seront sélectionnés comme remplaçants soit une SELECTION DE 12 NAGEURS ET 12 NAGEUSES

## TITRE 6 : TABLEAU RECAPITULATIF ET FICHES DETAILLEES DES COMPETITIONS DE NATATION

### RECAPITULATIF DES COMPETITIONS DU COMITE DU NORD EN 2013-2014

DATE	COMPETITION	MONTANT DES ENGAGEMENTS	ORGANISATION	CATEGORIES D'AGE CONCERNES	ANNEES DE NAISSANCE CONCERNES
6 octobre 2013	1ère Journée d'automne	1,50 € par course	1 réunion	14 ans & plus	2000 & avant
13 octobre 2013	2ème Journée d'automne	1,50 € par course	1 réunion	14 ans & plus	2000 & avant
23 & 24 novembre 2013	Championnat du Nord Open Hiver	4 € par course 5 € par relais	4 réunions	14 ans & plus	2000 & avant
1 décembre 2013	1ère Journée Avenir	10 € (total)	1 réunion	11 ans & moins	2003 & après
15 décembre 2013	1ère Journée Médailles des Benjamins	6 € la journée	2 réunions	12 & 13 ans	2001 & 2002
19 janvier 2014	1ère Journée qualificative	1,50 € par course	1 réunion	14 ans & plus	2000 & avant
26 janvier 2014	2ème Journée Avenir	10 € (total)	1 réunion	11 ans & moins	2003 & après
16 février 2014	2ème Journée qualificative	1,50 € par course	1 réunion	14 ans & plus	2000 & avant
2 mars 2014	2ème Journée Médailles des Benjamins	6 € la journée	2 réunions	12 & 13 ans	2001 & 2002
9 mars 2014	Eliminatoires Coupe Tristram	6 € par équipe	1 réunion	11 ans & moins	2003 & après
16 mars 2014	3ème Journée qualificative	1,50 € par course	1 réunion	14 ans & plus	2000 & avant
16 mars 2014	Meeting Départemental des Poussins	2 € par course	2 réunions	10 & 11 ans	2003 & 2004
1er mai 2014	Finale Coupe Tristram	Gratuit	1 réunion	11 ans & moins	2003 & après
11 mai 2014	3ème Journée Avenir	10 € (total)	1 réunion	11 ans & moins	2003 & après
17 & 18 mai 2014	Meeting Départemental Qualificatif	3 € par course	4 réunions	14 ans & plus	2000 & avant
25 mai 2014	4ème Journée Avenir	10 € par course	1 réunion	11 ans & moins	2003 & après
1 juin 2014	Finale Médailles des Benjamins	Gratuit	2 réunions	12 & 13 ans	2001 & 2002
8 & 9 juin 2014	Championnat du Nord Open des Maîtres	3 € par course	3 réunions	26 ans & plus	1989 & avant
14 & 15 juin 2014	Meeting Départemental du Nord Open	6 € par course 10 € par relais	4 Réunions	14 ans & plus	2000 & avant

En caractères gras sur fond gris = compétition à centre unique

Tous les engagements se font sur Extranat.fr

<u>TYPE</u>	<u>ENGAGEMENTS</u>	<u>ORGANISATION</u>	<u>CATEGORIE D'AGE</u>
Compétition individuelle de district	via EXTRANAT.FR 1,50 € par engagement	Bassin de 25 mètres 1 réunion	14 ans & plus (Nés en 2000 & avant)

**COMPETITION QUALIFICATIVE POUR LES CHAMPIONNATS DEPARTEMENTAUX ET REGIONAUX**

**ORGANISATEUR :**

Attribution de l'organisation par le responsable du District, suivant les candidatures

**HORAIRES :**

Déterminés par le responsable de District

**PROGRAMME :**

100 NL – 200 Dos – 100 4 Nages – 100 papillon – 200 Brasse

**ENGAGEMENTS :**

Pas de limitation de participation.

Compétition ouverte à tous les nageurs licenciés à la F.F. Natation.

**OFFICIELS :**

**Minimum : 1 officiel par club ayant au moins un nageur engagé (Article 3.1 du règlement)**

Toutefois, le responsable de District peut décider d'un nombre supérieur d'officiels par club engagé (Article 3.1 du règlement).

**RESULTATS :**

A envoyer par courriel à :

- M. Patrice PAYEN : [patrice.payen@wanadoo.fr](mailto:patrice.payen@wanadoo.fr)
- M. Jean-Philippe RETHORE : [natation.course@nordnatation-ffn.net](mailto:natation.course@nordnatation-ffn.net)

Résultats consultables sur le site départemental : [www.nordnatation-ffn.net](http://www.nordnatation-ffn.net)



COMITE DEPARTEMENTAL  
DE NATATION NORD

## 2<sup>ème</sup> JOURNEE D'AUTOMNE

DATE : 13 OCTOBRE 2013

<u>TYPE</u>	<u>ENGAGEMENTS</u>	<u>ORGANISATION</u>	<u>CATEGORIE D'AGE</u>
Compétition individuelle de district	via EXTRANAT.FR 1,50 € par engagement	Bassin de 25 mètres 1 réunion	14 ans & plus (Nés en 2000 & avant)

**COMPETITION QUALIFICATIVE POUR LES CHAMPIONNATS DEPARTEMENTAUX ET REGIONAUX**

### ORGANISATEUR :

Attribution de l'organisation par le responsable du District, suivant les candidatures

### HORAIRES :

Déterminés par le responsable de District

### PROGRAMME :

200 NL – 100 Dos – 200 4 Nages – 200 papillon – 100 Brasse

### ENGAGEMENTS :

Pas de limitation de participation.

Compétition ouverte à tous les nageurs licenciés à la F.F. Natation.

### OFFICIELS :

**Minimum : 1 officiel par club ayant au moins un nageur engagé (Article 3.1 du règlement)**

Toutefois, le responsable de District peut décider d'un nombre supérieur d'officiels par club engagé (Article 3.1 du règlement).

### RESULTATS :

A envoyer par courriel à :

- M. Patrice PAYEN : [patrice.payen@wanadoo.fr](mailto:patrice.payen@wanadoo.fr)
- M. Jean-Philippe RETHORE : [natation.cOURSE@nordnatation-ffn.net](mailto:natation.cOURSE@nordnatation-ffn.net)

Résultats consultables sur le site départemental : [www.nordnatation-ffn.net](http://www.nordnatation-ffn.net)

# CHAMPIONNAT DU NORD OPEN HIVER

DATE : 23 & 24 NOVEMBRE 2013

<u>TYPE</u>	<u>ENGAGEMENTS</u>	<u>ORGANISATION</u>	<u>CATEGORIES D'AGE</u>
Compétition individuelle et de relais à centre unique	via EXTRANAT.FR  4 € par engagement 5 € par relais  <b>(MAXI : 6 engagements individuel par nageur)</b>	Bassin de 25 mètres 2 journées 4 réunions	14 – 15 ans (Nés en 1999 & 2000) 16 – 17 ans (Nés en 1997 & 1998) 18 ans & plus (Nés en 1996 & avant)

## NOTE IMPORTANTE :

Le championnat du Nord open hiver est l'une des trois « dates de rappel » instaurées par le Comité Départemental cette saison (voir paragraphe 7.1 du Règlement général des compétitions de natation). Conformément aux dispositions prévues à ce paragraphe, les nageurs du (des) club(s) n'étant pas à jour de leurs dettes ne seront pas autorisés à prendre part à ce championnat.

**La date limite pour le paiement des dettes est fixée à avant la première réunion, soit avant le début de la compétition le samedi matin. Au-delà, il serait trop tard.**

### ORGANISATEUR :

Attribution de l'organisation par le Comité Départemental suivant candidatures

### HORAIRES :

Déterminés par la Commission Départementale Organisation Natation Course, suivant le nombre d'engagements. Ils seront consultables sur le site du Comité Départemental ([www.nordnatation-fn.net](http://www.nordnatation-fn.net))

### ENGAGEMENTS :

Les engagements se font exclusivement *via* Extranat.fr

Nombre d'engagement limités à 6 (six) par nageur, relais non-compris.

### CONDITIONS DE PARTICIPATION :

Compétition réservée aux nageurs et nageuses ayant réalisé un temps dans chaque épreuve de la grille qualificative (grille départementale 2013-2014) de leur catégorie d'âge la saison précédente (2012-2013) ou depuis le début de la saison 2013-2014.

Les engagements erronés (hors critères de qualification) ne seront pas pris en compte.

Aucune modification ou ajout, même hors classement, après la date limite ou sur place le jour de la compétition ne sera accepté



## **PROGRAMME :**

**Principe des séries nagées le matin et finales pour les 50, 10 et 200 mètres dans tous les styles de nages**

<b>SAMEDI MATIN</b>	<b>SAMEDI APRES-MIDI</b>	<b>DIMANCHE MATIN</b>	<b>DIMANCHE APRES-MIDI</b>
	400 NL Messieurs		400 NL Dames
200 NL Dames	Finales A & B	200 NL Messieurs	Finales A & B
200 Brasse Messieurs	Finales A & B	200 Brasse Dames	Finales A & B
100 Dos Dames	Finales A & B	100 Dos Messieurs	Finales A & B
100 Pap Messieurs	Finales A & B	100 Pap Dames	Finales A & B
200 4N Dames	Finales A & B	200 4N Messieurs	Finales A & B
50 NL Messieurs	Finales A & B	50 NL Dames	Finales A & B
50 Pap Dames	Finales A & B	50 Pap Messieurs	Finales A & B
200 Dos Messieurs	Finales A & B	200 Dos Dames	Finales A & B
100 NL Dames	Finales A & B	100 NL Messieurs	Finales A & B
100 Brasse Messieurs	Finales A & B	100 Brasse Dames	Finales A & B
200 Pap Dames	Finales A & B	200 Pap Messieurs	Finales A & B
50 Dos Messieurs	Finales A & B	50 Dos Dames	Finales A & B
50 Brasse Dames	Finales A & B	50 Brasse Messieurs	Finales A & B
4X100 NL Messieurs	Finales A & B	4X100 NL Dames	Finales A & B

## **RECOMPENSES :**

**Médaille et bon d'achat de 25 € au 1<sup>er</sup>, 20 € au 2<sup>ème</sup> et 15 € au 3<sup>ème</sup> de la finale A et 400 NL toutes catégories**

Relais : trophée au trois premiers

## **OFFICIELS & AMENDES :**

La liste des officiels nécessaires par club sera consultable sur le site internet du Comité.

Un officiel par réunion pour chaque club ayant au moins six (6) engagements dans cette réunion.  
Amende de 30 € par manquement constaté (Articles 3.2, 6 et 9.1 du règlement).

## **RESULTATS :**

A envoyer par courriel à :

- M. Patrice PAYEN : [patrice.payen@wanadoo.fr](mailto:patrice.payen@wanadoo.fr)
- M. Jean-Philippe RETHORE : [natation.course@nordnatation-ffn.net](mailto:natation.course@nordnatation-ffn.net)

Résultats consultables sur le site départemental : [www.nordnatation-ffn.net](http://www.nordnatation-ffn.net)

### MESSIEURS

Epreuves	MINIMES 14-15 ANS	CADETS 16-17ANS	JUNIORS SENIORS 18 ANS ET PLUS
50 Nage libre	31.00	30.00	29.00
100 Nage libre	1.11.00	1.07.00	1.05.00
200 Nage libre	2.34.00	2.28.00	2.21.00
400 Nage libre	5.31.00	5.16.00	5.04.00
1500 Nage libre	20.50.00	20.10.00	19.45.00
50 Dos	37.00	35.00	34.00
100 Dos	1.20.00	1.16.00	1.14.00
200 Dos	3.00.00	2.45.00	2.40.00
50 Brasse	42.00	40.00	39.00
100 Brasse	1.30.00	1.25.00	1.20.00
200 Brasse	3.15.00	3.05.00	2.50.00
50 Papillon	36.00	34.00	33.00
100 Papillon	1.20.00	1.15.00	1.12.00
200 Papillon	2.50.00	2.45.00	2.40.00
100 4 Nages	1.20.00	1.15.00	1.10.00
200 4 Nages	2.50.00	2.45.00	2.35.00
400 4 Nages	6.15.00	5.50.00	5.30.00

### DAMES

50 Nage libre	34.00	33.00	32.00
100 Nage libre	1.15.00	1.12.00	1.10.00
200 Nage libre	2.40.00	2.35.00	2.30.00
400 Nage libre	5.30.00	5.25.00	5.20.00
800 Nage libre	11.20.00	11.10.00	11.00.00
50 Dos	40.00	39.00	38.00
100 Dos	1.25.00	1.22.00	1.20.00
200 Dos	3.00.00	2.55.00	2.50.00
50 Brasse	44.00	43.00	42.00
100 Brasse	1.35.00	1.32.00	1.30.00
200 Brasse	3.20.00	3.15.00	3.10.00
50 Papillon	41.00	39.00	38.00
100 Papillon	1.25.00	1.23.00	1.20.00
200 Papillon	3.00.00	2.55.00	2.50.00
100 4 Nages	1.25.00	1.22.00	1.20.00
200 4 Nages	3.00.00	2.55.00	2.50.00
400 4 Nages	6.20.00	6.10.00	6.00.00

# 1<sup>ère</sup> JOURNEE AVENIRS

DATE : 1<sup>er</sup> DECEMBRE 2013

<u>TYPE</u>	<u>ENGAGEMENTS</u>	<u>ORGANISATION</u>	<u>CATEGORIE D'AGE</u>
Compétition individuelle de district (relais possible)	via EXTRANAT.FR 10€ par nageur pour les 4 journées (*) <b>GRATUIT POUR LES « NAGEURS ENF » (**)</b>	Bassin de 25 mètres 1 réunion	11 ans & moins (Nés en 2003 & après)

**(\*) 10€ par nageur pour les 4 journées, quel que soit le nombre de journée(s) auquel il participe**  
**(\*\*) gratuit pour les nageurs inscrits au seul passage du test ENF 3 natation course (100 m. 4 Nages)**

## OBJECTIF :

D'aspect formateur (endurance, apprentissage des 4 nages, travail foncier), ce programme offre une présentation simple et logique en vue du programme des benjamins

Par ailleurs, dans sa volonté d'accompagner les clubs, chaque journée « Avenirs » doit permettre aux titulaires du « Pass'Sports de l'eau » (ENF 2) d'obtenir le « Pass'Compét » (ENF 3), afin de rentrer au plus vite dans le circuit des compétitions officielles. Les titulaires du « Pass'Sports de l'eau » ne peuvent s'engager qu'à l'épreuve du « Pass'Compét » jusqu'à l'obtention de celui-ci. **Pour simplifier nous les désignerons sous l'appellation de « nageurs ENF ».**

## ORGANISATEUR :

Attribution de l'organisation par le responsable du District, suivant les candidatures

## HORAIRES :

Déterminés par le responsable de District

## PROGRAMME :

50NL – 50 Brasse – 50 Papillon – 50 Dos - 100 m. 4 Nages pour les titulaires du « Pass'Compét »  
+ Une épreuve de « Pass'Compét » pour les « nageurs ENF » 2013-2014

## ENGAGEMENTS :

**➔ Les titulaires du « Pass'Compét » ne sont pas limités en nombre d'épreuves ←**

Les « nageurs ENF » passant l'ENF 3 ne peuvent, par contre, s'engager qu'à la seule épreuve du « Pass'Compét »

## OFFICIELS :

**Minimum : 1 officiel par club ayant au moins un nageur engagé (Article 3.1 du règlement).** Toutefois, le responsable de District peut décider d'un nombre supérieur d'officiels à fournir par club .

**+ 1 évaluateur ENF3 pour les clubs engageant au moins un (1) « nageurs ENF »**

## RESULTATS :

A envoyer par courriel à :

- M. Patrice PAYEN : [patrice.payen@wanadoo.fr](mailto:patrice.payen@wanadoo.fr)
- M. Jean-Philippe RETHORE : [natation.course@nordnatation-ffn.net](mailto:natation.course@nordnatation-ffn.net)

Résultats consultables sur le site départemental : [www.nordnatation-ffn.net](http://www.nordnatation-ffn.net)

## RECOMPENSE :

Après la dernière journée, le Comité Départemental remettra une récompense à tous les nageurs inscrits.

<u>TYPE</u>	<u>ENGAGEMENTS</u>	<u>ORGANISATION</u>	<u>CATEGORIES D'AGE</u>
Compétition individuelle de district	via EXTRANAT.FR  6 € par nageur pour la journée <b>MAXI : 3 engagements</b> <b>par réunion</b>	Bassin de 25 mètres 1/2 -journée 2 réunions	12 – 13 ans (Nés en 2001 & 2002)

### ORGANISATEUR :

Attribution de l'organisation par le responsable du District, suivant les candidatures

### HORAIRES :

Déterminés par le responsable de District

### PROGRAMME :

1<sup>ère</sup> réunion : 200 4 Nages – 100 Papillon – 200 Brasse – 100 NL – 200 Dos  
2<sup>ème</sup> réunion : 400 NL – 100 Brasse – 200 Papillon – 100 Dos – 200 NL

Les deux réunions doivent être séparées d'au moins 1/2 heure (entre fin d'une réunion et début de la suivante)

### ENGAGEMENTS :

**Maximum de 3 engagements par nageur par réunion**

### REGLEMENT SPORTIF :

A l'issue de chaque journée, un classement par épreuve sera établi, consultable sur le site internet du Comité Départemental ([www.nordnatation-ffn.net](http://www.nordnatation-ffn.net)).

### OFFICIELS :

**Minimum : 1 officiel par club ayant un au moins nageur engagé (Article 3.1 du règlement)**

Toutefois, le responsable de District peut décider d'un nombre supérieur d'officiels par club engagé (Article 3.1 du règlement).

### RESULTATS :

A envoyer par courriel à :

- M. Patrice PAYEN : [patrice.payen@wanadoo.fr](mailto:patrice.payen@wanadoo.fr)
- M. Jean-Philippe RETHORE : [natation.cOURSE@nordnatation-ffn.net](mailto:natation.cOURSE@nordnatation-ffn.net)

Résultats consultables sur le site départemental : [www.nordnatation-ffn.net](http://www.nordnatation-ffn.net)



# 1<sup>ère</sup> JOURNEE QUALIFICATIVE

DATE : 19 JANVIER 2014

<u>TYPE</u>	<u>ENGAGEMENTS</u>	<u>ORGANISATION</u>	<u>CATEGORIES D'AGE</u>
Compétition individuelle de district	via EXTRANAT.FR 1,50 € par engagement (MAXI : 5 par nageur)	Bassin de 25 mètres 1 réunion	14 – 15 ans (Nés en 1999 & 2000) 16 – 17 ans (Nés en 1997 & 1998) 18 ans & plus (Nés en 1996 & avant)

**COMPETITION QUALIFICATIVE POUR LES CHAMPIONNATS DEPARTEMENTAUX ET REGIONAUX  
OUVERTE A TOUT NAGEUR LICENCIE POSSEDANT OU NE POSSEDANT PAS DE PERFORMANCES**

## ORGANISATEUR :

Attribution de l'organisation par le responsable du District, suivant les candidatures

## HORAIRES :

Déterminés par le responsable de District

## PROGRAMME :

50 NL – 100 Brasse – 50 Dos – 100 Papillon – 400 4Nages – 50 Brasse – 100 NL – 50 Papillon – 100 Dos

## ENGAGEMENTS :

Maximum de 5 engagements par nageur pour cette journée

## OFFICIELS :

**Minimum : 1 officiel par club ayant au moins un nageur engagé (Article 3.1 du règlement)**

Toutefois, le responsable de District peut décider d'un nombre supérieur d'officiels par club engagé (Article 3.1 du règlement).

## RESULTATS :

A envoyer par courriel à :

- M. Patrice PAYEN : [patrice.payen@wanadoo.fr](mailto:patrice.payen@wanadoo.fr)
- M. Jean-Philippe RETHORE : [natation.cOURSE@nordnatation-ffn.net](mailto:natation.cOURSE@nordnatation-ffn.net)

Résultats consultables sur le site départemental : [www.nordnatation-ffn.net](http://www.nordnatation-ffn.net)

<u>TYPE</u>	<u>ENGAGEMENTS</u>	<u>ORGANISATION</u>	<u>CATEGORIE D'AGE</u>
Compétition individuelle de district (relais possible)	via EXTRANAT.FR 10€ par nageur pour les 4 journées (*) 7 € par « nageur ENF » ayant acquis son ENF 3 (***) <b>GRATUIT POUR LES « NAGEURS ENF » (**)</b>	Bassin de 25 mètres 1 réunion	11 ans & moins (Nés en 2003 & après)

**(\*) 10€ par nageur pour les 4 journées, quel que soit le nombre de journée(s) auquel il participe**

**(\*\*) gratuit pour les nageurs inscrits au seul passage du test ENF 3 natation course (100 m. 4 Nages)**

**(\*\*\*) un nageur ayant obtenu son « Pass'Compét » (ENF 3) depuis la première journée, devra payer 7 € pour les 3 journées restantes, quel que soit le nombre de journées auxquelles il participe**

### OBJECTIF :

Programme évolutif par rapport à la 1<sup>ère</sup> Journée en regard des titulaires du « Pass'Compét » (ENF 3), et 2<sup>ème</sup> journée de validation du « Pass'Compét » pour les « nageurs ENF » 2013-2014.

### ORGANISATEUR :

Attribution de l'organisation par le responsable du District, suivant les candidatures

### HORAIRES :

Déterminés par le responsable de District

### PROGRAMME :

200 NL – 100 Dos – 100 Brasse – « Pass'Compét » (pour les nageurs « ENF ») – 50 Papillon – 50 NL-

### ENGAGEMENTS :

**➔ Maximum de 4 engagements par nageur titulaire du « Pass'Compét » ←**

Les « nageurs ENF » passant l'ENF 3 ne peuvent, par contre, s'engager qu'à la seule épreuve du « Pass'Compét »

### OFFICIELS :

**Minimum : 1 officiel par club ayant au moins un nageur engagé + 1 évaluateur ENF3 pour les clubs engageant des nageurs « ENF »**

Toutefois, le responsable de District peut décider d'un nombre supérieur d'officiels à fournir par club.

### RESULTATS :

A envoyer par courriel à :

- M. Patrice PAYEN : [patrice.payen@wanadoo.fr](mailto:patrice.payen@wanadoo.fr)
- M. Jean-Philippe RETHORE : [natation.course@nordnatation-ffn.net](mailto:natation.course@nordnatation-ffn.net)

Résultats consultables sur le site départemental : [www.nordnatation-ffn.net](http://www.nordnatation-ffn.net)

### RECOMPENSE :

Après la dernière journée, le Comité Départemental remettra une récompense à tous les nageurs inscrits.

<u>TYPE</u>	<u>ENGAGEMENTS</u>	<u>ORGANISATION</u>	<u>CATEGORIES D'AGE</u>
Compétition individuelle de district	via EXTRANAT.FR 1,50 € par engagement <b>(MAXI : 5 par nageur)</b>	Bassin de 25 mètres 1 réunion	14 – 15 ans (Nés en 1999 & 2000) 16 – 17 ans (Nés en 1997 & 1998) 18 ans & plus (Nés en 1996 & avant)

**COMPETITION QUALIFICATIVE POUR LES CHAMPIONNATS DEPARTEMENTAUX ET REGIONAUX  
OUVERTE A TOUT NAGEUR LICENCIE POSSEDANT OU NE POSSEDANT PAS DE PERFORMANCES**

### ORGANISATEUR :

Attribution de l'organisation par le responsable du District, suivant les candidatures

### HORAIRES :

Déterminés par le responsable de District

### PROGRAMME :

800 NL – 50 Papillon – 50 Dos - 1500 NL - 50 Brasse – 50 NL

### ENGAGEMENTS :

Maximum de 5 engagements par nageur pour cette journée

### OFFICIELS :

**Minimum : 1 officiel par club ayant au moins un nageur engagé (Article 3.1 du règlement)**

Toutefois, le responsable de District peut décider d'un nombre supérieur d'officiels par club engagé (Article 3.1 du règlement).

### RESULTATS :

A envoyer par courriel à :

- M. Patrice PAYEN : [patrice.payen@wanadoo.fr](mailto:patrice.payen@wanadoo.fr)
- M. Jean-Philippe RETHORE : [natation.cOURSE@nordnatation-ffn.net](mailto:natation.cOURSE@nordnatation-ffn.net)

Résultats consultables sur le site départemental : [www.nordnatation-ffn.net](http://www.nordnatation-ffn.net)

<u>TYPE</u>	<u>ENGAGEMENTS</u>	<u>ORGANISATION</u>	<u>CATEGORIES D'AGE</u>
<b>Compétition individuelle de district</b>  <i>(relais possibles)</i>	<i>via</i> EXTRANAT.FR  6 € par nageur pour la journée <b><u>MAXI : 3 engagements par réunion</u></b>	Bassin de 25 mètres 1/2 -journée 2 réunions	12 – 13 ans (Nés en 2001 & 2002)

**ORGANISATEUR :**

Attribution de l'organisation par le responsable du District, suivant les candidatures

**HORAIRES :**

Déterminés par le responsable de District

**PROGRAMME :**

1<sup>ère</sup> réunion : 400 NL – 100 Brasse – 200 Papillon – 100 Dos – 200 NL

2<sup>ème</sup> réunion : 200 4 Nages – 100 Papillon – 200 Brasse - 100 NL – 200 Dos

**Les deux réunions doivent être séparées d'au moins ½-heure (entre fin d'une réunion et début de la suivante)**

**ENGAGEMENTS :**

**Maximum de 3 engagements par nageur par réunion**

**REGLEMENT SPORTIF :**

A l'issue de chaque journée, un classement par épreuve sera établi, consultable sur le site internet du Comité Départemental ([www.nordnatation-ffn.net](http://www.nordnatation-ffn.net)).

**OFFICIELS :**

**Minimum : 1 officiel par club ayant au moins un nageur engagé (Article 3.1 du règlement)**

**Toutefois, le responsable de District peut décider d'un nombre supérieur d'officiels par club engagé (Article 3.1 du règlement).**

**RESULTATS :**

A envoyer par courriel à :

- M. Patrice PAYEN : [patrice.payen@wanadoo.fr](mailto:patrice.payen@wanadoo.fr)
- M. Jean-Philippe RETHORE : [natation.cOURSE@nordnatation-ffn.net](mailto:natation.cOURSE@nordnatation-ffn.net)

Résultats consultables sur le site départemental : [www.nordnatation-ffn.net](http://www.nordnatation-ffn.net)



# COUPE TRISTRAM : ELIMINATOIRES

**DATE : 9 MARS 2014**

**(→ FINALE LE JEUDI 1<sup>e</sup> MAI 2014 – FÊTE DU TRAVAIL)**

<u>TYPE</u>	<u>ENGAGEMENTS</u>	<u>ORGANISATION</u>	<u>CATEGORIES D'AGE</u>
Compétition de district par équipe	via EXTRANAT.FR 6 € par équipe	Bassin de 25 mètres 1 réunion	11 ans & moins (Nés en 2002 & après)

## ORGANISATEUR :

Attribution de l'organisation par le responsable du District, suivant les candidatures

## HORAIRES :

Déterminés par le responsable de District

## PROGRAMME :

50 Papillon – 50 Dos – 50 Brasse – 50 NL – **4 X 100 NL**

## ENGAGEMENTS :

Aucune limitation dans le nombre d'équipe qu'il est possible d'engager pour un club

## REGLEMENT SPORTIF :

Chaque équipe est composée de 4 nageurs ou 4 nageuses uniquement (pas d'équipe mixte).

Un nageur par épreuve individuelle. Les 4 mêmes nageurs constituent le relais.

Les courses seront nagées selon le temps d'engagement (à fournir en inscrivant l'équipe).

## CLASSEMENT :

Il est établi au cumul des points obtenus à la table de cotation par chaque nageur, les points du relais ne sont pas doublés. En cas d'égalité du total des points entre des équipes le temps du relais départagera les équipes ex aequo pour le classement à l'issue des éliminatoires.

## OFFICIELS :

**Minimum : 1 officiel par club ayant une équipe engagée (Article 3.1 du règlement)**

Toutefois, le responsable de District peut décider d'un nombre supérieur d'officiels par club engagé (Article 3.1 du règlement).

## RESULTATS :

Envoyer le tout par courriel à :

- M. Patrice PAYEN : [patrice.payen@wanadoo.fr](mailto:patrice.payen@wanadoo.fr)
- M. Jean-Philippe RETHORE : [natation.cOURSE@nordnatation-ffn.net](mailto:natation.cOURSE@nordnatation-ffn.net)

Résultats consultables sur le site départemental : [www.nordnatation-ffn.net](http://www.nordnatation-ffn.net)



<u>TYPE</u>	<u>ENGAGEMENTS</u>	<u>ORGANISATION</u>	<u>CATEGORIES D'AGE</u>
Compétition individuelle de district	via EXTRANAT.FR 1,50 € par engagement <b>(MAXI : 5 par nageur)</b>	Bassin de 25 mètres 1 réunion	14 – 15 ans (Nés en 1999 & 2000) 16 – 17 ans (Nés en 1997 & 1998) 18 ans & plus (Nés en 1996 & avant)

**COMPETITION QUALIFICATIVE POUR LES CHAMPIONNATS DEPARTEMENTAUX ET REGIONAUX  
OUVERTE A TOUT NAGEUR LICENCIE POSSEDANT OU NE POSSEDANT PAS DE PERFORMANCES**

### ORGANISATEUR :

Attribution de l'organisation par le responsable du District, suivant les candidatures

### HORAIRES :

Déterminés par le responsable de District

### PROGRAMME :

100 NL- 200 Brasse – 400 NL – 200 Papillon – 100 Dos – 200 NL – 100 Papillon – 200 Dos – 100 Brasse – 200 Dos

### ENGAGEMENTS :

Maximum de 5 engagements par nageur pour cette journée

### OFFICIELS :

**Minimum : 1 officiel par club ayant au moins un nageur engagé (Article 3.1 du règlement)**

Toutefois, le responsable de District peut décider d'un nombre supérieur d'officiels par club engagé (Article 3.1 du règlement).

### RESULTATS :

A envoyer par courriel à :

- M. Patrice PAYEN : [patrice.payen@wanadoo.fr](mailto:patrice.payen@wanadoo.fr)
- M. Jean-Philippe RETHORE : [natation.course@nordnatation-ffn.net](mailto:natation.course@nordnatation-ffn.net)

Résultats consultables sur le site départemental : [www.nordnatation-ffn.net](http://www.nordnatation-ffn.net)

# MEETING DEPARTEMENTAL DES POUSSINS

DATE : 16 MARS 2014

<u>TYPE</u>	<u>ENGAGEMENTS</u>	<u>ORGANISATION</u>	<u>CATEGORIES D'AGE</u>
Compétition individuelle à centre unique	via EXTRANAT.FR 2 € par engagement <b>(MAXI : 3 par nageur)</b>	Bassin de 25 mètres 1 journée 2 réunions	10 - 11 ans (Nés en 2003 & 2004)

### NOTE IMPORTANTE :

Le Meeting Départemental Qualificatif est l'une des trois « dates de rappel » instaurées par le Comité Départemental cette saison (voir paragraphe 7.1 du Règlement général des compétitions de natation). Conformément aux dispositions prévues à ce paragraphe, les nageurs du(des) club(s) n'étant pas à jour de leurs dettes ne seront pas autorisés à prendre part à ce championnat.

**La date limite pour le paiement des dettes est fixée à avant la première réunion, soit avant le début de la compétition le samedi matin. Au-delà, il serait trop tard.**

### ORGANISATEUR :

Attribution de l'organisation par le Comité Départemental suivant candidatures

### HORAIRES :

Déterminés par la Commission Départemental Organisation Natation Course, suivant le nombre d'engagements. Ils seront consultables sur le site internet du Comité Départemental ([www.nordnatation-ffn.net](http://www.nordnatation-ffn.net))

### PROGRAMME :

Dimanche matin : Série 100 Nages – 200 NL – Pause – 100 Dos – 100 Brasse – 100 Papillon – 50 NL  
Dimanche après-midi : FINALES A et B dans chaque épreuve, suivant le même ordre

### ENGAGEMENTS :

Maximum de 3 engagements par nageur.

Ne peuvent s'engager que des nageurs ayant réalisé 1'55'' au 100 m. 4 Nages au cours de la saison précédente (2012-2013) ou de la saison en cours (2013-2014).

### OFFICIELS & AMENDES :

Un officiel par réunion pour chaque club ayant au moins six (6) engagements dans cette réunion.

Amende de 30 € par manquement constaté (Articles 3.2, 6 et 9.1 du règlement).

## **RESULTATS :**

A envoyer par courriel à :

- M. Patrice PAYEN : [patrice.payen@wanadoo.fr](mailto:patrice.payen@wanadoo.fr)
- M. Jean-Philippe RETHORE : [natation.course@nordnatation-ffn.net](mailto:natation.course@nordnatation-ffn.net)

Résultats consultables sur le site départemental : [www.nordnatation-ffn.net](http://www.nordnatation-ffn.net)

## **RECOMPENSES :**

Médaille aux trois premiers de chaque épreuve par année d'âge, à l'issue des séries

Médailles aux trois premiers de chaque finale par épreuve

Récompenses au trois premiers garçons et aux trois premières filles, à l'addition des points sur leur deux meilleures épreuves.



# COUPE TRISTRAM : FINALE

DATE : JEUDI 1<sup>er</sup> MAI 2013

<u>TYPE</u>	<u>ENGAGEMENTS</u>	<u>ORGANISATION</u>	<u>CATEGORIES D'AGE</u>
Compétition de district par équipe	via EXTRANAT.FR Gratuité des engagements	Bassin de 25 mètres 1 réunion	11 ans & moins (Nés en 2002 & après)

## ORGANISATEUR :

Attribution de l'organisation par le Comité Départemental, suivant les candidatures

## HORAIRES :

Déterminés par la Commission Départementale Organisation Natation Course

## PROGRAMME :

50 Papillon – 50 Dos – 50 Brasse – 50 NL – pause de 15 minutes – **4 X 100 NL**

## ENGAGEMENTS :

Le nombre d'équipes qualifiées est déterminé par le nombre de lignes d'eau du bassin du club organisateurs (sur la base de 4 séries maximum).

Les engagements des remplaçants se feront sur place.

Un 50 NL sera organisé durant la pose pour faire nager les remplaçants (maximum : 1 par équipe)

## REGLEMENT SPORTIF :

Chaque équipe est composée de 4 nageurs ou 4 nageuses uniquement (pas d'équipe mixte).

Un nageur par épreuve individuelle. Les 4 mêmes nageurs constituent le relais.

Un(e) seul(e) nageur(euse) remplaçant(e) par équipe peut être sur le 50 NL de l'entracte.

Les courses seront nagées selon le temps d'engagement (à fournir en inscrivant l'équipe).

La composition d'une équipe finaliste peut être différente de celle de l'équipe s'étant qualifiée.

## CLASSEMENT :

Il est établi au cumul des points obtenus à la table de cotation par chaque nageur, les points du relais ne sont pas doublés. **En cas d'égalité du total des points entre des équipes le temps du relais départagera les équipes ex aequo pour le classement à l'issue des éliminatoires.**

## OFFICIELS :

Minimum : 1 officiel par club ayant une équipe engagée (Article 3.1 du règlement)

**Amende de 30 € par manquement constaté (Articles 3.2, 6 et 9.1 du règlement).**

## RESULTATS :

Envoyer le tout par courriel à :

- M. Patrice PAYEN : [patrice.payen@wanadoo.fr](mailto:patrice.payen@wanadoo.fr)
- M. Jean-Philippe RETHORE : [natation.course@nordnatation-ffn.net](mailto:natation.course@nordnatation-ffn.net)

Résultats consultables sur le site départemental : [www.nordnatation-ffn.net](http://www.nordnatation-ffn.net)



<u>TYPE</u>	<u>ENGAGEMENTS</u>	<u>ORGANISATION</u>	<u>CATEGORIE D'AGE</u>
Compétition individuelle de district (relais possible)	via EXTRANAT.FR 10€ par nageur pour les 4 journées (*) 5 € par « nageur ENF » ayant acquis son ENF 3 (***) <b>GRATUIT POUR LES « NAGEURS ENF » (**)</b>	Bassin de 25 mètres 1 réunion	11 ans & moins (Nés en 2003 & après)

**(\*) 10€ par nageur pour les 4 journées, quel que soit le nombre de journée(s) auquel il participe**  
**(\*\*) gratuit pour les nageurs inscrits au seul passage du test ENF 3 natation course (100 m. 4 Nages)**  
**(\*\*\*) un nageur ayant obtenu son « Pass'Compét » (ENF 3) depuis la première journée, devra payer 5 € pour les 2 journées restantes, quel que soit le nombre de journées auxquelles il participe**

#### OBJECTIF :

Programme évolutif par rapport à la 1<sup>ère</sup> Journée en regard des titulaires du « Pass'Compét » (ENF 3), et 2<sup>ème</sup> journée de validation du « Pass'Compét » pour les « nageurs ENF » 2013-2014.

#### ORGANISATEUR :

Attribution de l'organisation par le responsable du District, suivant les candidatures

#### HORAIRES :

Déterminés par le responsable de District

#### PROGRAMME :

200 NL – 100 Dos – « Pass'Compét » (pour les nageurs « ENF ») – 100 Brasse – 100 Papillon – 200 4 Nages

#### ENGAGEMENTS :

**➔ Maximum de 3 engagements par nageur titulaire du « Pass'Compét » ←**

Les « nageurs ENF » passant l'ENF 3 ne peuvent, par contre, s'engager qu'à la seule épreuve du « Pass'Compét »

#### OFFICIELS :

**Minimum : 1 officiel par club ayant au moins un nageur engagé + 1 évaluateur ENF3 pour les clubs engageant des nageurs « ENF ».** Toutefois, le responsable de District peut décider d'un nombre supérieur d'officiels à fournir par club.

#### RESULTATS :

A envoyer par courriel à :

- M. Patrice PAYEN : [patrice.payen@wanadoo.fr](mailto:patrice.payen@wanadoo.fr)
- M. Jean-Philippe RETHORE : [natation.course@nordnatation-ffn.net](mailto:natation.course@nordnatation-ffn.net)

Résultats consultables sur le site départemental : [www.nordnatation-ffn.net](http://www.nordnatation-ffn.net)

#### RECOMPENSE :

Après la dernière journée, le Comité Départemental remettra une récompense à tous les nageurs inscrits.

# MEETING DEPARTEMENTAL QUALIFICATIF

DATE : 17 & 18 MAI 2013

<u>TYPE</u>	<u>ENGAGEMENTS</u>	<u>ORGANISATION</u>	<u>CATEGORIES D'AGE</u>
Compétition individuelle à centre unique	via EXTRANAT.FR Date limite fixée au  3 € par engagement (Maxi : 6 par nageur)	Bassin de 25 mètres 2 journées 4 réunions	14 – 15 ans (Nés en 1999 & 2000) 16 – 17 ans (Nés en 1997 & 1998) 18 ans & plus (Nés en 1996 & avant)

**COMPETITION QUALIFICATIVE POUR LE CHAMPIONNAT REGIONAL ETE  
ET LE MEETING DEPARTEMENTAL NORD OPEN  
COMPETITION NON-OUVERTE AUX QUALIFIES N2 ET AUX NAGEURS DE SERIES NATIONALES**

### ORGANISATEUR :

Attribution de l'organisation par le Comité Départemental suivant candidatures

### HORAIRES :

Voir Programme ci-après.

### ENGAGEMENTS :

Les engagement se font exclusivement via Extranat.fr

### CONDITIONS DE PARTICIPATION :

Les nageurs pourront participer à 6 épreuves au maximum sous réserve d'avoir validé une performance dans la base informatique (de la saison 2012-2013 ou 2013-2014) dans chaque épreuve à laquelle le nageur désire s'inscrire. EN CONSEQUENCE, AUCUN ENGAGEMENT AVEC DES PERFORMANCES « SAISIES MANUELLEMENT » NE SERA ACCEPTE. SEULS LES ENGAGEMENTS AVEC DES PERFORMANCES REFERENCEES SERONT PRIS EN COMPTE.

### OFFICIELS & AMENDES :

Un officiel par réunion pour chaque club à partir de 6 (inclus) engagements dans cette réunion.

Amende de 30 € par manquement constaté (Articles 3.2, 6 et 9.1 du règlement).

## **PROGRAMME :**

(OP = ouverture des portes ; DE = début des épreuves)

### **1<sup>ère</sup> réunion : samedi matin**

**OP : 7 h 30 – DE : 9 h 00**

50 m papillon dames (séries)  
50 m papillon messieurs (séries)  
50 m dos dames (séries)  
50 m dos messieurs (séries)  
200 m dos dames (séries)  
200 m dos messieurs (séries)  
100 m nage libre dames (séries)  
100 m nage libre messieurs (séries)  
100 m brasse dames (séries)  
100 m brasse messieurs (séries)  
100 m papillon dames (séries)  
100 m papillon messieurs (séries)  
200 m 4 nages dames (séries)  
200 m 4 nages messieurs (séries)  
800 m nage libre dames (séries)  
1500 m nage libre messieurs (séries)

### **2e réunion : samedi après-midi**

**OP : 14 h 30 – DE : 16 h 00**

50 m papillon dames (finales B, A)  
50 m papillon messieurs (finales B, A)  
50 m dos dames (finales B, A)  
50 m dos messieurs (finales B, A)  
200 m dos dames (finales B, A)  
200 m dos messieurs (finales B, A)  
100 m nage libre dames (finales B, A)  
100 m nage libre messieurs (finales B, A)  
100 m brasse dames (finales B, A)  
100 m brasse messieurs (finales B, A)  
100 m papillon dames (finales B, A)  
100 m papillon messieurs (finales B, A)  
200 m 4 nages dames (finales B, A)  
200 m 4 nages messieurs (finales B, A)  
400 m nage libre dames  
400 m nage libre messieurs



### **3e réunion : dimanche matin**

**OP : 7 h 30 – DE : 9 h 00**

50 m brasse dames (séries)  
50 m brasse messieurs (séries)  
50 m nage libre dames (séries)  
50 m nage libre messieurs (séries)  
200 m nage libre dames (séries)  
200 m nage libre messieurs (séries)  
200 m brasse dames (séries)  
200 m brasse messieurs (séries)  
200 m papillon dames (séries)  
200 m papillon messieurs (séries)  
100 m dos dames (séries)  
100 m dos messieurs (séries)  
1500 m nage libre dames (séries)  
800 m nage libre messieurs (séries)

### **4e réunion : dimanche après-midi**

**OP : 14 h 30 – DE : 16 h 00**

50 m brasse dames (finales B, A)  
50 m brasse messieurs (finales B, A)  
50 m nage libre dames (finales B, A)  
50 m nage libre messieurs (finales B, A)  
200 m nage libre dames (finales B, A)  
200 m nage libre messieurs (finales B, A)  
200 m brasse dames (finales B, A)  
200 m brasse messieurs (finales B, A)  
200 m papillon dames (finales B, A)  
200 m papillon messieurs (finales B, A)  
100 m dos dames (finales B, A)  
100 m dos messieurs (finales B, A)  
400 m 4 nages dames  
400 m 4 nages messieurs

### **RECOMPENSES :**

Médaille aux 3 premiers de chaque finale A , toutes catégories confondues, et aux 3 premiers des 400, 800 et 1500 NL et 400 4 nages.

### **RESULTATS :**

A envoyer par courriel à :

- M. Patrice PAYEN : [patrice.payen@wanadoo.fr](mailto:patrice.payen@wanadoo.fr)
- M. Jean-Philippe RETHORE : [natation.course@nordnatation-ffn.net](mailto:natation.course@nordnatation-ffn.net)

Résultats consultables sur le site départemental : [www.nordnatation-ffn.net](http://www.nordnatation-ffn.net)

<u>TYPE</u>	<u>ENGAGEMENTS</u>	<u>ORGANISATION</u>	<u>CATEGORIE D'AGE</u>
Compétition individuelle de district (relais possible)	via EXTRANAT.FR 10€ par nageur pour les 4 journées (*) 3 € par « nageur ENF » ayant acquis son ENF 3 (***) <b>GRATUIT POUR LES « NAGEURS ENF » (**)</b>	Bassin de 25 mètres 1 réunion	11 ans & moins (Nés en 2003 & après)

**(\*) 10€ par nageur pour les 4 journées, quel que soit le nombre de journée(s) auquel il participe**  
**(\*\*) gratuit pour les nageurs inscrits au seul passage du test ENF 3 natation course (100 m. 4 Nages)**  
**(\*\*\*) un nageur ayant obtenu son « Pass'Compét » (ENF 3) depuis la première journée, devra payer 3 € pour cette seule journées restante.**

#### OBJECTIF :

Programme évolutif par rapport à la 1<sup>ère</sup> Journée en regard des titulaires du « Pass'Compét » (ENF 3), et 2<sup>ème</sup> journée de validation du « Pass'Compét » pour les « nageurs ENF » 2013-2014.

#### ORGANISATEUR :

Attribution de l'organisation par le responsable du District, suivant les candidatures

#### HORAIRES :

Déterminés par le responsable de District

#### PROGRAMME :

400 NL – « Pass'Compét » (pour les nageurs « ENF) – 50 Papillon – 50 Dos – 50 Brasse – 50 NL – 200 4N

#### ENGAGEMENTS :

**➔ Maximum de 4 engagements par nageur titulaire du « Pass'Compét » ←**

Les « nageurs ENF » passant l'ENF 3 ne peuvent, par contre, s'engager qu'à la seule épreuve du « Pass'Compét »

#### OFFICIELS :

**Minimum : 1 officiel par club ayant au moins un nageur engagé + 1 évaluateur ENF3 pour les clubs engageant des nageurs « ENF ».** Toutefois, le responsable de District peut décider d'un nombre supérieur d'officiels à fournir par club.

#### RESULTATS :

A envoyer par courriel à :

- M. Patrice PAYEN : [patrice.payen@wanadoo.fr](mailto:patrice.payen@wanadoo.fr)
- M. Jean-Philippe RETHORE : [natation.course@nordnatation-ffn.net](mailto:natation.course@nordnatation-ffn.net)

Résultats consultables sur le site départemental : [www.nordnatation-ffn.net](http://www.nordnatation-ffn.net)

#### RECOMPENSE :

Après la dernière journée, le Comité Départemental remettra une récompense à tous les nageurs inscrits.



# FINALE MEDAILLES DES BENJAMINS

DATE : 1<sup>er</sup> JUIN 2014

<u>TYPE</u>	<u>ENGAGEMENTS</u>	<u>ORGANISATION</u>	<u>CATEGORIES D'AGE</u>
Compétition individuelle à centre unique	Date limite fixée par le Comité Départemental après parution des noms des finalistes <hr/> Gratuité des engagements	Bassin de 50 mètres 1 journée 2 réunions	12 – 13 ans (Nés en 2001 & 2002)

## ORGANISATEUR :

Attribution de l'organisation par le Comité Départemental suivant candidatures

## HORAIRES :

Déterminés par la Commission Départemental Organisation Natation Course, suivant le nombre d'engagements. Ils seront consultables sur le site internet du Comité Départemental ([www.nordnatation-ffn.net](http://www.nordnatation-ffn.net))

## PROGRAMME :

1<sup>ère</sup> réunion : 400 NL – 100 Brasse – 200 Papillon – 100 Dos – 200 NL

2<sup>ème</sup> réunion : 200 4 Nages – 100 Papillon – 200 Brasse - 100 NL – 200 Dos

Les épreuves seront nagées par année d'âge

## ENGAGEMENTS :

Maximum de 2 engagements par nageur et par réunion soit 4 finales au total.

Aucune modification ne sera acceptée après chaque étape, et donc les sélectionnés définitifs seront déterminés par la procédure mise en place. Seuls les forfaits déclarés permettant un repêchage seront acceptés, jusqu'au plus tard cinq (5) jours avant la compétition.

## RECOMPENSES :

Médailles aux trois premiers de chaque épreuve par année d'âge + un cadeau au premier

## OFFICIELS & AMENDES :

Un officiel par réunion pour chaque club ayant au moins 6 (inclus) engagements dans cette réunion. Amende de 30 € par manquement constaté (Articles 3.2, 6 et 9.1 du règlement).

## RESULTATS :

A envoyer par courriel à :

- M. Patrice PAYEN : [patrice.payen@wanadoo.fr](mailto:patrice.payen@wanadoo.fr)
- M. Jean-Philippe RETHORE : [natation.course@nordnatation-ffn.net](mailto:natation.course@nordnatation-ffn.net)

Résultats consultables sur le site départemental : [www.nordnatation-ffn.net](http://www.nordnatation-ffn.net)



# CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL DU NORD OPEN DES MAÎTRES

**DATE : DIMANCHE 8 & LUNDI 9 JUIN 2014**

<u>TYPE</u>	<u>ENGAGEMENTS</u>	<u>ORGANISATION</u>	<u>CATEGORIES D'AGE</u>
Compétition individuelle et de relais à centre unique	<i>via</i> EXTRANAT.FR  3 € par engagement 5 € par relais	Bassin de 25 ou 50 mètres 2 journées 3 réunions	Maîtres (1989 & Avant)

## ORGANISATEUR :

Attribution de l'organisation par le Comité Départemental suivant candidatures

## PROGRAMME ET HORAIRES :

Déterminés par le Club Organisateur et la Commission Départementale Maîtres, suivant le nombre de réunion et du type de bassin. Ils seront consultables sur le site internet du Comité Départemental ([www.nordnatation-ffn.net](http://www.nordnatation-ffn.net))

## ENGAGEMENTS :

**Les engagements se font exclusivement *via* Extranat.fr**

**Aucun engagement supplémentaire ne sera accepté sur place.**

## CONDITIONS DE PARTICIPATION :

Chaque nageur peut participer à 2 épreuves individuelles et à un relais par réunion.

Un nageur ne pourra participer qu'à un seul relais (Dames ou Messieurs ou Mixte).

Les relais mixtes seront obligatoirement composés de 2 Dames et 2 Messieurs.

La composition des relais pourra être modifiée mais devra rester dans la même catégorie.

Relais à déterminer suivant le nombre de réunion et du type de bassin

## JURY / FORFAITS :

Pour le bon déroulement de la compétition, chaque club est tenu de présenter au moins 1 officiel (même nageur).

Les forfaits seront déclarés dans les meilleurs délais au secrétariat de compétition.

## CATEGORIES :

Epreuves Individuelles		
Maîtres C1 : 1989 à 1985	Maîtres C6 : 1964 à 1960	Maîtres C11 : 1939 à 1935
Maîtres C2 : 1984 à 1980	Maîtres C7 : 1959 à 1955	Maîtres C12 : 1934 à 1930
Maîtres C3 : 1979 à 1975	Maîtres C8 : 1954 à 1950	Maîtres C13 : 1929 à 1925
Maîtres C4 : 1974 à 1970	Maîtres C9 : 1949 à 1945	Maîtres C14 : 1924 à 1920
Maîtres C5 : 1969 à 1965	Maîtres C10 : 1944 à 1940	Maîtres C15 : 1919 à 1915

Epreuves de Relais (Dames / Messieurs / Mixtes)	
Maîtres R1 : 100 à 119 ans	Maîtres R4 : 200 à 239 ans
Maîtres R2 : 120 à 159 ans	Maîtres R5 : 240 à 279 ans
Maîtres R3 : 160 à 199 ans	Maîtres R6 : 280 ans et plus

## ORGANISATION DES SERIES :

Les séries sont nagées toutes catégories confondues au temps d'engagement.

Les épreuves de 400, 800 ou 1500m nage libre pourront être nagées à deux nageurs par ligne d'eau en fonction du nombre d'engagés.

## CLASSEMENT :

Classement au temps par catégorie.

Classement aux points en fonction du coefficient de rajeunissement Maîtres.

## RECOMPENSES :

Sur les épreuves individuelles, médailles aux 3 premiers nageurs de chaque épreuve toutes catégories confondues à la table de cotation Maîtres (en fonction du coefficient de rajeunissement de chaque épreuve).

Médaille aux relayeurs du premier relais par catégorie Maîtres.

## RESULTATS :

A envoyer par courriel à :

- M. Patrice PAYEN : [patrice.payen@wanadoo.fr](mailto:patrice.payen@wanadoo.fr)
- M. Jean-Philippe RETHORE : [natation.course@nordnatation-ffn.net](mailto:natation.course@nordnatation-ffn.net)
- ➔ ➔ M. Philippe ROUBLIQUE : [philippe.roublique@wanadoo.fr](mailto:philippe.roublique@wanadoo.fr) ← ←

Résultats consultables sur le site départemental : [www.nordnatation-ffn.net](http://www.nordnatation-ffn.net)

# MEETING DEPARTEMENTAL DU NORD OPEN

DATE : 14 & 15 JUIN 2014

<u>TYPE</u>	<u>ENGAGEMENTS</u>	<u>ORGANISATION</u>	<u>CATEGORIES D'AGE</u>
Compétition individuelle et de relais à centre unique	<i>via</i> EXTRANAT.FR  6 € par engagement 10 € par relais	Bassin de 50 mètres 2 journées 4 réunions	14 – 15 ans (Nés en 2000 & 1999) 16 – 17 ans (Nés en 1998 & 1997) 18 ans & plus (Nés en 1996 & avant)

### NOTE IMPORTANTE :

Le championnat du Nord open été est l'une des trois « dates de rappel » instaurées par le Comité Départemental cette saison (voir paragraphe 7.1 du Règlement général des compétitions de natation). Conformément aux dispositions prévues à ce paragraphe, les nageurs du(des) club(s) n'étant pas à jour de leurs dettes ne seront pas autorisés à prendre part à ce championnat.

**La date limite pour le paiement des dettes est fixée à avant la première réunion, soit avant le début de la compétition le samedi matin. Au-delà, il serait trop tard.**

### ORGANISATEUR :

Attribution de l'organisation par le Comité Départemental concerné suivant candidatures

### HORAIRES :

Déterminés par la Commission Départementale Organisation Natation Course, suivant le nombre d'engagements. Ils seront consultables sur le site internet du Comité Départemental : ([www.nordnatation-ffn.net](http://www.nordnatation-ffn.net))

### ENGAGEMENTS :

Les engagements se font exclusivement *via* Extranat.fr

**Nombre d'engagement limités à 6 (six) par nageurs, relais non-compris.**

### CONDITIONS DE PARTICIPATION :

**Compétition réservée aux nageurs et nageuses ayant réalisé dans chaque épreuve le temps de la grille qualificative (grille de référence du Meeting 2013/2014) de leur catégorie d'âge la saison précédente (2012-2013) ou depuis le début de la saison 2013-2014.**

Les engagements erronés (hors critères de qualification) ne seront pas pris en compte.

Aucune modification ou ajout, même hors classement, après la date limite ou sur place le jour de la compétition ne sera accepté.

## **PROGRAMME :**

Principe des séries nagées le matin avec classement au temps par catégories d'âge et finales «toutes catégories pour les 50, 10 et 200 mètres dans tous les styles de nages

<b>SAMEDI MATIN</b>	<b>SAMEDI APRES-MIDI</b>	<b>DIMANCHE MATIN</b>	<b>DIMANCHE APRES-MIDI</b>
	400 NL Messieurs		400 NL Dames
200 NL Dames	Finales A & B	200 NL Messieurs	Finales A & B
200 Brasse Messieurs	Finales A & B	200 Brasse Dames	Finales A & B
100 Dos Dames	Finales A & B	100 Dos Messieurs	Finales A & B
100 Pap Messieurs	Finales A & B	100 Pap Dames	Finales A & B
200 4N Dames	Finales A & B	200 4N Messieurs	Finales A & B
50 NL Messieurs	Finales A & B	50 NL Dames	Finales A & B
50 Pap Dames	Finales A & B	50 Pap Messieurs	Finales A & B
200 Dos Messieurs	Finales A & B	200 Dos Dames	Finales A & B
100 NL Dames	Finales A & B	100 NL Messieurs	Finales A & B
100 Brasse Messieurs	Finales A & B	100 Brasse Dames	Finales A & B
200 Pap Dames	Finales A & B	200 Pap Messieurs	Finales A & B
50 Dos Messieurs	Finales A & B	50 Dos Dames	Finales A & B
50 Brasse Dames	Finales A & B	50 Brasse Messieurs	Finales A & B
4X100 NL Messieurs	Finales A & B	4X100 NL Dames	Finales A & B

## **RECOMPENSES :**

**Médaille et bon d'achat de 25 € au 1<sup>er</sup>, 20 € au 2<sup>ème</sup> et 15 € au 3<sup>ème</sup> de la finale A et 400 NL toutes catégories.**

Relais : trophée aux trois premiers

Médailles aux Champions du Nord par épreuve et par catégories.

Toutes les médailles seront remises l'après-midi, sauf pour le 400 NL, où elles seront remises à l'issue de cette épreuve.

## **OFFICIELS & AMENDES :**

La liste des officiels nécessaires par club sera consultable sur le site internet du Comité.

Un officiel par réunion pour chaque club à partir de 6 (inclus) engagements dans cette réunion. Amende de 30 € par manquement constaté.

## **RESULTATS :**

A envoyer par courriel à :

- M. Patrice PAYEN : [patrice.payen@wanadoo.fr](mailto:patrice.payen@wanadoo.fr)
- M. Jean-Philippe RETHORE : [natation.cOURSE@nordnatation-ffn.net](mailto:natation.cOURSE@nordnatation-ffn.net)

Résultats consultables sur le site départemental : [www.nordnatation-ffn.net](http://www.nordnatation-ffn.net)

### MESSIEURS

Epreuves	MINIMES 14-15 ANS	CADETS 16-17ANS	JUNIORS SENIORS 18 ANS ET PLUS
50 Nage libre	29.50	28.00	26.50
100 Nage libre	1.05.00	01.01.50	58.50
200 Nage libre	2.24.00	2.15.00	2.08.00
400 Nage libre	5.05.00	4.50.00	4.42.00
50 Dos	34.50	33.00	32.00
100 Dos	1.14.00	1.12.00	1.08.00
200 Dos	2.42.00	2.36.00	2.27.00
50 Brasse	37.50	36.50	35.50
100 Brasse	1.22.00	1.19.50	1.17.00
200 Brasse	2.58.00	2.55.00	2.50.00
50 Papillon	32.50	31.50	30.00
100 Papillon	1.12.00	1.09.50	1.06.00
200 Papillon	2.40.00	2.35.00	2.30.00
200 4 Nages	2.45.00	2.30.00	2.25.00

### DAMES

50 Nage libre	32.50	31.50	31.00
100 Nage libre	1.09.50	1.08.00	1.07.00
200 Nage libre	2.30.00	2.27.00	2.24.00
400 Nage libre	5.10.00	5.00.00	4.55.00
50 Dos	37.50	37.00	36.50
100 Dos	1.20.00	1.17.50	1.16.00
200 Dos	3.00.00	2.45.00	2.40.00
50 Brasse	43.00	41.50	41.00
100 Brasse	1.30.00	1.26.00	1.23.00
200 Brasse	3.10.00	3.05.00	2.58.00
50 Papillon	36.00	35.50	35.00
100 Papillon	1.20.00	1.18.00	1.15.00
200 Papillon	3.00.00	2.55.00	2.45.00
200 4 Nages	2.50.00	2.45.00	2.40.00

**→ TEMPS A REALISER EN BASSIN DE 25 METRES ←**



## TITRE 7 : NATATION SYNCHRONISEE

### **REGROUPEMENT TECHNIQUE**

**Date** : 26 janvier

**Lieu** : à déterminer

**Programme prévisionnel** :

9 h – 12 h : entraînement en salle

12 – 13 h : repas

13 h – 17 h : entraînement en piscine

**Nageuses concernées** : nageuses du « cycle 1 Acquisition »

**Obligation d'encadrement** : les nageuses doivent obligatoirement être encadrées par un entraîneur à raison d'un entraîneur (1) pour trois (3) nageuses

### **STAGE**

**Date** : 3 jours à déterminer entre le 22 février et le 9 mars 2013

**Lieu** : à déterminer

**Nageuses concernées** : nageuses du cycle 2 Développement présélectionnées par la Commission Départementale Natation Synchronisée par rapport aux résultats de la saison précédente ou de tests de sélection.

### **CRITERIUM OPEN DU NORD NAT'SYNCHRO**

**Date** : 8 juin 2013

**Lieu** : à déterminer

**Nageuses concernées** : nageuses nées en 2002 et après, de niveau ENF (minimum Pass'sport validé) ou cycle 1 (maximum 2 épreuves passées) ne participant pas à l'épreuve 5 au cours de la saison.

**Engagements** : 4 € par nageuse

**Epreuves** : les épreuves sont indépendantes, chaque nageuse peut être engagée dans 1, 2,3 ou 4 épreuve(s).

#### **1) Pass'compétition Natation Synchronisée**

Le club doit obligatoirement engager des évaluateurs ou assistants évaluateurs ENF 3.

#### **2) Relais**

- 25 m dos
- 12 m 50 m godille pieds / 12 m 50 m godille tête
- 25 m brasse
- 12 m 50 battements costal côté droit / 12 m 50 battements costal côté gauche
- 25 m crawl
- 12 m 50 rétro côté droit / 12 m 50 côte gauche

#### **3) Improvisation**

Limite d'engagements : 2 nageuses par club

#### **4) Equipe libre**

## **TITRE 8 : ECOLE DE LA NATATION FRANCAISE** **« PASS'SPORTS DE L'EAU » (E.N.F. 2)**

### **RAPPEL DU CAHIER DES CHARGES.**

*« L'organisation du « Pass'sports de l'eau » peut être confiée à la structure agréée E.N.F possédant au moins un titulaire de la formation d'évaluateur ENF2, sous la responsabilité et en la présence d'un représentant d'une entité territoriale déconcentrée ou géographique (départementale ou régionale) de la fédération de tutelle, lui-même titulaire de l'évaluateur ENF2. »*

### **ORGANISATION.**

**ATTENTION A LA BONNE LECTURE ET COMPREHENSION DE CE CHAPITRE. EN EFFET, TOUTE DEMANDE D'ORGANISATION QUI NE SERAIT PAS EXPRESSEMENT ADRESSEE A Mlle NOULARD, COMME INDIQUE CI-DESSOUS, POURRAIT NE PAS ETRE ACCEPTEE.**

Une demande d'organisation (formulaire disponible sur le site internet du Comité Département Nord de Natation) doit être envoyée par messagerie à [marie-noelle.noulard@wanadoo.fr](mailto:marie-noelle.noulard@wanadoo.fr) **au plus tard un (1) mois avant la date prévue de la session.**

Cette demande précisera :

- la date et lieu de la session
- la liste des évaluateurs et assistants évaluateurs qui seront présents lors de la session
- le nombre d'enfants engagés
- le type d'épreuves organisées

Le Comité Départemental accordera l'organisation et nommera, parmi les évaluateurs, un délégué territorial responsable de la session.

### **DELEGUE TERRITORIAL.**

Rôle du délégué territorial autorisé à organiser une session

- il a en charge l'organisation administrative et matérielle des sessions
- il est garant du respect des conditions de passage des tests
- il envoie les fiches bilans au comité départemental

### **REPRESENTATION DU COMITE DEPARTEMENTAL.**

Dans la mesure de ses possibilités, le Comité Départemental Nord de Natation peut également, déléguer un membre de son Comité Directeur lors d'une session.

## TITRE 9 : WATER-POLO

### Catégorie « 11 ans & moins ».

### (joueurs nés en 2003 et 2004 , avec mixité)

#### Objectif :

Participer au programme défini par le Comité de la Zone Nord Est, préparer la continuité entre les 11 ans, 12 ans et l'équipe Régionale ; permettre à des jeunes poloïstes de participer à leur première sélection et d'aborder leur première compétition au-delà de leur sélection de club.

#### Problématique :

Lors des compétitions précédentes, nos équipes ont gagné tous leurs matches avec des scores fleuves, sans intérêt pour les équipes du Nord et les équipes adverses.

#### Solution :

Afin d'offrir à nos équipes davantage d'opposition, une des solutions est de décaler (que pour les équipes du Nord) les années d'âge.

En conséquence, la constitution des équipes du nord 11 ans seraient constitués d'une grosse majorité de joueurs nés en 2004.

*Engagement de 1 à 4 équipes masculines, 1 équipe féminine (Equipes de 6 joueurs minimum et 8 joueurs maximum).*

-----  
**Détection :** dimanche 26 janvier 2014 à La Madeleine

**Stage masculin :** du dimanche 2 (12h30) au mercredi 5 mars 2014 (15h00) à Solesmes **(que pour les 2002 et 2003)**

**Stage féminin :** le lundi 24 février 2014 12h30 à 22h00 à la piscine de Solesmes

**Intervention de la commission médicale :** le lundi 3 mars 2014 à 16h00.

**Remarque :** les 2004, 2005 doivent être en possession de leur « Pass'Compétition » (conformément aux règles de l'ENF)

**Finalité :** participer à l'épreuve du Polonat , le jeudi 8 mai 2014

**Lieu :** Lorraine (FREYMING-MERLEBACH)

#### **Encadrement :**

**Equipes masculines :** Olivier JUNG, Julian VERMEERSCH, Damien PUCHE

**Equipe féminine :** Coralie Stevens

## **Catégorie « 12 ans & moins ».**

### **(joueurs nés en 2001, 2002 et 2003 avec simple sur classement, avec mixité)**

#### **Objectif :**

Participer au programme défini par le Comité de la Zone Nord Est, préparer la continuité en vue des sélections en équipe régionale ; permettre à des jeunes poloïstes de participer à des sélections, d'aborder et d'appréhender la compétition d'un niveau supérieur au-delà de leur sélection de club.

***L'objectif reste de conserver nos titres acquis lors des précédentes années sachant que les autres départements se développent.***

#### **Problématique :**

Lors des compétitions précédentes, nos équipes ont gagné tous leurs matches avec des scores fleuves, sans intérêt pour les équipes du Nord et les équipes adverses.

#### **Solution retenue :**

Afin d'offrir à nos équipes davantage d'opposition, la solution retenue est de décaler (que pour les équipes du Nord) les années d'âge.

En conséquence, la constitution de l'équipe ou des équipes du nord 12 ans serai(en)t formée(s) d'une grosse majorité de joueurs nés en 2002 et 2003 (avec simple sur classement) selon le règlement de la compétition.

***Engagement 1 équipe masculine (Equipe de 6 joueurs minimum et 8 joueurs maximum et quelques remplaçants).***

-----

**Détection :** dimanche 23 mars 2014 à La Madeleine

**Stage :** du dimanche 20 (12h30) au mercredi 23 avril 2014 (15h30) à Solesmes

**Intervention de la Commission médicale :** le mardi 22 avril 2014 à 16h00.

**Finalité :** Coupe de France des Départements les 31 mai et 1<sup>er</sup> juin 2014

**Lieu :** Lorraine (LONGWY ou THIONVILLE)

**Encadrement :** Olivier JUNG – Thierry DESNOULET

*(Selon les circonstances, le programme peut évoluer en cours de saison)*